

PQ

1629

.M23V6

1879

U d'of OTTAWA



39003002165602



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

VOYAGE DE CHARLES-QUINT

PAR LA FRANCE



Tiré à petit nombre, dont :
Deux exemplaires sur peau de vélin d'Augsbourg,
Vingt sur papier de Chine,
Et vingt sur papier de couleur.

DE L'IMPR. DES EDITEURS
BONNEDAME ET FILS
A ÉPERNAY

VOYAGE
DE
CHARLES-QUINT
PAR LA FRANCE

POÈME HISTORIQUE
DE RENÉ MACÉ

Publié avec *Introduction, Notes et Variantes*

Par Gaston RAYNAUD



Se trouve

A PARIS

CHEZ ALPHONSE PICARD, LIBRAIRE

RUE BONAPARTE, 82

M. D. CCC. LXXIX



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PQ
1629
.M23V6
1879



INTRODUCTION

I



DE tous les poètes du xvi^e siècle, René Macé, l'auteur du *Voyage de Charles Quint par la France*, est certainement aujourd'hui un des plus oubliés, bien qu'il ait eu son heure de gloire et de célébrité. Les auteurs, ses contemporains, n'ont pas manqué de lui décerner les épithètes les plus flatteuses; malheureusement ils n'ont pas prodigué de la même façon les détails biographiques sur son compte, et, en dépit de bien des recherches (1), nous devons

(1) Notre confrère M. de Fleury, ancien archiviste de Loir-et-Cher, a bien voulu, pour nous, faire aux Archives de Blois des recherches, restées infructueuses, dont nous le remercions vivement.

nous contenter des renseignements que nous donne d'une part la notice de Lacroix du Maine (1) et de l'autre *un seul* vers d'Antoine du Saix, que jusqu'ici on n'avait pas utilisé.

« René Macé Vandomois », nous dit Lacroix du Maine; notons à ce propos que la famille de René Macé était sans doute originaire de l'Anjou, où le nom de *René*, porté par saint René, patron d'Angers, et par le *Bon Roi*, a dû être très répandu; ajoutons de plus que la connaissance exacte que montre Macé de cette province et le soin qu'il a pris de lui consacrer un long poème, sont de fortes présomptions en faveur de l'origine *angevine* de notre poète. Le nom de Vendômois (*Vindocinensis*), que nous voyons apparaître dans presque tous les manuscrits de ses ouvrages, lui vient donc, non pas de la ville où il naquit, mais bien du lieu où il prononça ses vœux, en devenant moine bénédictin de la Trinité de

(1) *Bibliothèque française*, éd. 1772-1773, II, 370. — Remarquons que la première édition de Lacroix du Maine a paru en 1584 : René Macé vivait en 1540, comme nous le verrons plus loin : le témoignage de Lacroix du Maine offre donc presque autant de garanties que celui d'un contemporain.

Vendôme (1). Lacroix du Maine ajoute : « surnommé le *Petit Moine*, chroniqueur du roi et son poète, homme fort estimé de son temps ».

Ces quelques lignes de Lacroix du Maine contiennent tout ce que les biographes ont dit de René Macé, aussi bien D. Liron (2) que l'abbé Gouget (3), qui le premier cependant a produit le témoignage contemporain d'Antoine du Saix. Antoine du Saix cite deux fois le nom de Macé ; c'est d'abord au commencement d'un de ses ouvrages, en faisant l'éloge des « maîtres jurez et couronnez en l'eschole de Minerve, comme sont Saint Gelais, *René Macé*, La Maison Neufve, etc... (4) » ; c'est encore dans une des pièces de vers qui font suite à son *Es-*

(1) C'est à tort que l'auteur (D. J. François) de la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St Benoist* (II, 139) prétend que le Père Lelong fait naître René Macé à Vendôme. Le Père Lelong, dans sa *Bibliothèque historique*, lui donne simplement le nom de *Vendômois*.

(2) *Bibliothèque chartraine* forme l'unique vol. de la *Bibliothèque générale des auteurs de France*, 1719, p. 136-137.

(3) *Bibliothèque française*, XI, 375 et 390 ss.

(4) *La touche naïfve pour esprouver l'amy et le flatteur, inventé par Plutarque*, etc., (1537). Dédicace au roi, fol. 7^{vo}.

peron de discipline (1). Dans ces vers, le poète ne ménage aucune flatterie à son confrère : il ne saurait, dit-il, passer sous silence « *le grand Renay Macé* »,

Celluy qui a tout le loz amassé,
Que jamais homme en Europe et Asie
Peust meriter par haulte poesie.

Souventes fois en la Cour Jupiter
Procès fut men jusques au despiter,
Et tirer droiz du profond de l'aumaire,
Sur le combat de Virgile et de Homere,
Auquel des deuz pour tiltre glorieux
Appertenoit le nom victorieux :
Mais au rapport de son Huissier Mercure,
Comme vaincez de combattre ils n'ont cure,
Depuis que au monde en estime a regné
L'excellent nom du triomphant Renay.

Si quelque loy ou statut canonicque
Semble a aucun non entendent inicque,
Venez a luy a consultation :
Il en donra l'interpretation,
Quoyque d'erreur sentence en soit vieillie.
Rithme a esté longtemps ensevelie,
Mais par Renay rare regnant renaist :
Car tel que luy vivant en terre n'est,
Dont pour aultant qu'il est en l'art unicque,
C'est l'escripvain de Royalle Cronicque
Du lys François que l'on consacre a Reims,
Tant que prier il en est de Beureins.

(1) Éd. 1531 (?), fol. signé N.

Nous savions déjà que Macé était chroniqueur du roi (Lacroix du Maine nous l'avait appris, et René Macé, dans le prologue de sa *Chronique en vers* faisant suite à celle de Guillaume Crétin, ne nous laisse aucun doute à cet égard); mais ce que nous ignorions, ce que l'abbé Goujet lui-même, tout en citant le vers, n'avait pas relevé, c'est que le *Petit Moine* de Vendôme eût été prieur de Beaurain. Beaurain (1) était alors un prieuré bénédictin, à nomination royale, dépendant de la grande abbaye de Marmoutier (2) : il n'est donc pas étonnant que le poète de François I^{er}, son chroniqueur ordinaire, appartenant du reste à l'ordre de S^t Benoît, ait été pourvu de ce bénéfice. Nous pouvons supposer d'ailleurs, d'après le dernier vers d'Antoine du Saix, que cette nomination de prieur suivit de très près celle de chroniqueur du roi, et qu'en succédant, en 1525 (3), à Guillaume Crétin, Macé prit en

(1) Département du Nord, canton de Solesmes.

(2) *Dictionnaire de Géographie sacrée*, I, col. 723, dans le XXVIII^e vol. de l'*Encyclopédie théologique* de la *Collection Migne*.

(3) R. Macé, dans une note mise en marge du *Voyage de*

même temps congé d'Antoine de Crevent (1), abbé de Vendôme, pour s'en aller administrer le prieuré de Beaurain.

A partir de cette époque, Macé a dû partager son temps entre son prieuré et sa charge d'historiographe royal ; nous le retrouvons, en 1540, année où il compose sur l'ordre de François I^{er} le *Voyage de Charles Quint par la France*. Nous le perdons dès lors de vue ; mais on peut supposer qu'il mourut peu de temps après, car il fut malade, comme il nous le dit (2), pendant le carême de 1540, et aucun de ses ouvrages ne se rapporte à une date postérieure. Quelle que soit du reste la date de sa mort, René Macé en avait assez fait, paraît-il, pour forcer l'admiration de ses contemporains. Ce n'est pas seulement le poète Antoine du Saix

Charles Quint par la France (v. 994, en note), nous apprend qu'il avait présenté le prologue de sa *Chronique* à François I^{er} revenant d'Espagne (mars 1526). Sa nomination de chroniqueur était donc antérieure à cette époque, et datait au moins de février 1525 (Bat. de Pavie), ce qui concorde avec la date attribuée jusqu'ici sans grandes preuves à la mort de Guillaume Crétin.

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire de la Sainte Trinité de Vendôme*, p. 353-355, formant le tome II de l'*Histoire de Vendôme*, par l'abbé Simon, 1834, 3 vol. in-8°.

(2) Voy. v. 714, en note.

qui le loue comme un maître, c'est aussi Geoffroi Tory, qui, s'inspirant de Properce, s'écrie (1) avec enthousiasme : « Arriere! arriere! auteurs grecz et latins : de René Massé naist chose plus belle et plus grande que le Iliade ». C'est aussi Germain Colin, qui, dans une Épître à Jacques Bouchet (2), parle du « françois » de Macé, qui

... est de telle prestance
Qu'il resplendit autant que le latin ;

c'est Bouchet (3), qui se défend de haïr Macé, lui reproche toutefois d'avoir médité d'un innocent, mais ne peut méconnaître sa valeur ; c'est Ronsard (4) enfin, qui, dans une ode supprimée par les éditions postérieures à 1550 (5), veut que ses vers témoignent la « gloire » de Macé et portent aux générations futures le nom célèbre de l'excellent poète.

(1) *Champ fleury*..., 1529, fol. III r°.

(2) *Epistres morales et familières du Traverseur*, 1545, fol. 45, r°.

(3) *Ibidem*, fol. 46 r° et v°.

(4) *OEuvres complètes*, 1857, II, 408-409.

(5) Cette suppression explique le doute que La Monnoye, dans la *Bibliothèque de Lacroix du Maine*, émet sur le témoignage de Ronsard relatif à Macé.

La critique moderne doit-elle ratifier les louanges que les contemporains prodiguaient à Macé ?

C'est là une question que le lecteur pourra résoudre lui-même en lisant le *Voyage de Charles Quint par la France* ; et l'appréciation qu'il portera de la valeur littéraire du *Petit Moine* sera sans doute la même que celle que nous donnons plus loin.

Quant aux autres ouvrages de Macé, que nous allons passer en revue, ils présentent sans exception ce mélange d'afféterie et de préciosité qui caractérise les poètes de l'école de Guillaume Crétin. Ces ouvrages, tous en vers et tous manuscrits, sont de deux sortes, latins et français :

OUVRAGES LATINS. — I. — Bibliothèque de Gotha, ms. sur parchemin de 37 feuillets (1). — Ce ms. porte le titre d'*Andias seu Elogium urbis Andes* et est dédié à Louise de Savoie,

(1) Ce ms. est analysé dans les *Beiträge zur æltern Litteratur...* par Fr. Jacobs et F. A. Ukert, Leipzig, 1834, I, 177-181. Il a été signalé par M. L. Delisle dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, II (1875), p. 23.

mère de François I^{er}. C'est un poème en distiques latins, divisé en trois parties, où Macé, après avoir parlé de la fondation des villes de Vendôme et d'Angers, passe en revue les beautés de l'Anjou, la qualité de ses vins, la grâce et la sagesse de ses femmes ; il vient ensuite à dire les actions de ses grands hommes, avec une chaleur qui ne convient qu'à un Angevin, et termine en faisant l'éloge de St Maurice d'Angers, qu'invoquent les femmes stériles :

O quotiens illum votis precibusque vocavit!
O quotiens humiles obtulit Anna manus!
Anna suo cupiens innatum ducere regem
Gignere, qui Gallum duceret imperium
At renuere preces cœlestia numina, Francus
Non alio melius rege regendus erat.
Quam bene sub Franco Francisco Francia franca est,
Principe sub Franco franca sit illa opus est.

Ces vers sont une délicate flatterie à l'adresse de Louise de Savoie, et font allusion à la stérilité d'Anne de Bretagne, qui permit à François I^{er} d'occuper le trône de France en 1515. La reine-mère, plus tard, n'oublia sans doute pas le *Petit Moine*, qui, dans le *Voyage de Charles Quint*, ne manque pas l'occasion de rappeler sa mémoire. Ce fait nous donne une

date pour l'*Andias*, qui ne peut être antérieur à l'avènement de François I^{er}.

II. — Bibliothèque nationale, ms. lat. 8417 (anc. 6517). — C'est un ms. sur velin qui comprend, en vers de tout mètre, des *Élégies*, des *Épigrammes* et des *Épîtres*. La première pièce, *Cupidinum elegia prima*, est dédiée à François I^{er}; les autres sont adressées à des personnages du temps, parmi lesquels nous remarquons seulement le poète *Robert Corbin* (1), dont Macé se dit l'*amicissimus* (2). Ces vers, la plupart assez élégamment tournés, ne sont guère que des réminiscences classiques, et la part de l'auteur est plus que minime dans leur composition.

OUVRAGES FRANÇAIS. — I. — Bibliothèque nationale, mss. fr 4966 (anc. 6935⁴) et 2823 (anc. 8402²). — Ces deux manuscrits composent tout ce que nous avons aujourd'hui, à notre connaissance, de la *Chronique rimée* de Macé. L'œuvre de Guillaume Crétin, qui s'arrête à la

(1) Voy. Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 382.

(2) Fol. 15 v^o à 16 r^o.

fin des Carolingiens, est contenue dans les mss. fr. 2817-2822 de la Bibliothèque nationale ; René Macé, après un long prologue où il parle de G. Crétin et de sa devise *Mieux que pis*, continue dans le ms. 4966 la *Chronique rimée* depuis Hugues Capet jusqu'à la fin du règne de Robert (1). Vient ensuite une assez longue lacune, le ms. 2823 (P. Lelong, n° 16677) ne commençant qu'à la mort de Louis-le-Gros et ne comprenant que le règne de Louis-le-Jeune (2). Macé avait-il composé la partie de la *Chronique* qui s'étend entre la mort de Robert et celle de Louis-le-Gros ? Cela est évident ; il avait même poussé son œuvre beaucoup plus loin, car d'une part, nous lisons à la fin du ms. 2823 : « J'ay escript de la suytte de ceste hystoire jusques aux guerres de Philippes de Valois et des Anglois et j'ay commencé a Hue Capet » ; et de l'autre, une allusion faite en marge d'un ms. du poème

(1) Une note de Duchesne sur la garde du ms. 4966 attribue à tort l'ouvrage à Guillaume Crétin : les premiers vers du *Prologue* nous disent au contraire que l'auteur a « ensuivy le chemin » de Crétin.

(2) Une copie de cette partie de la *Chronique* se trouve encore à la Bibl. nat., coll. Dupuy, vol. 564, fol. 27 r° à 42 r°.

que nous publions (1) nous prouve que l'œuvre de Macé devait comprendre le règne de François I^{er} au moins jusqu'en 1540. Le Père Lelong semble du reste (n^o 15699) avoir eu sous les yeux cette fin de la *Chronique*.

II. — *Voyage de Charles Quint par la France*. — C'est le poème objet de cette édition, que nous étudions séparément au chapitre deuxième de cette *Introduction*, et dont les mss. sont décrits au chapitre troisième.

Telle est l'œuvre de Macé, telle du moins que nous la présentent les manuscrits qui sont à notre disposition; mais les ouvrages qu'il a composés ont dû être en nombre bien plus considérable, comme on peut le supposer d'après différents indices. C'est ainsi qu'au v. 1001 du *Voyage de Charles Quint*, Macé parle d'une *épigramme*, que nous n'avons pas retrouvée dans les manuscrits (2). De même Geofroi Tory, dans son

(1) Voy. v. 1483, en note.

(2) Macé cite en marge une épigramme d'Alciat sur le ravisement de Ganimède (voy. v. 1001, en note), et ajoute qu'il a donné, lui aussi, une interprétation de ce ravisement « en l'épigramme commençant : « *Ganimedes en ung champ*. »

Champ fleury mentionné plus haut, met sur le compte de R. Macé une méprise relevée ailleurs (1), d'après laquelle Dante et les frères Greban auraient vécu à la même époque. Un moment nous avons cru être sur la trace de cette erreur, car nous voyons dans l'*Index auctorum* de Du Cange (2) indiqué sous le nom de *Renatus Vindocinensis* le ms. de la Bibliothèque du roi n° 1069. Ce ms., qui a porté le n° 10149 dans l'inventaire de Clément, et actuellement a le n° latin 5896 dans le catalogue imprimé, est une *Histoire de Florence*. Florence et Dante, ces deux noms s'expliquaient l'un par l'autre; malheureusement, après vérification, le ms. latin 5896 n'est autre que l'*Histoire de Florence* de Leonard Bruni d'Arezzo (3), mort en 1444 et n'ayant pu jamais connaître les Greban. Ce sont donc deux ouvrages inconnus à ajouter à la liste de ceux de Macé, le premier auquel renvoie Geoffroi Tory,

(1) Voy. l'*Introduction*, p. xiii, du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban, publié par Gaston Paris et Gaston Raynaud, Paris, Vieweg, 1878, gr. in-8°.

(2) Éd. Henschel, VII (1850), p. 419.

(3) Imp. Strasbourg, 1610, in-f°.

le second que Du Cange désigne par le n° 1069, sans doute fautif.

Pour finir, il nous faut parler d'une *Chronique rimée de Vendôme*, que M. Achille de Rochambeau a trouvée dans la collection Clairambault de la Bibliothèque nationale (1), et qu'il a attribuée à René Macé. Cette *Chronique*, que M. de Rochambeau a publiée (2), se termine, il est vrai, à une époque où Macé vivait encore ; mais rien ne peut faire supposer qu'elle soit son œuvre, et le nom de Vendôme ne suffit pas, à notre avis, pour faire attribuer au chroniqueur de François I^{er} la paternité de cet ouvrage, dont le style ne ressemble que peu à celui du *Voyage de Charles Quint* (3).

(1) Clairambault, 1160, coll. S^t-Esprit, 50, fol. 127 à 154 r^o.

(2) *Galerie des hommes illustres du Vendômois. René Macé*, 1869, in-8^o.

(3) Cette première partie de l'*Introduction* a déjà été publiée dans le *Cabinet historique*, XXIV, 166-176 ; nous ne l'avons modifiée que très légèrement.

II

Le passage de Charles-Quint par la France en 1539-1540 fut certainement un des gros événements du milieu du xvi^e siècle. Nous n'avons point à envisager ici le côté historique et politique de ce voyage; la plupart des historiens qui se sont occupés de cette époque n'ont pas manqué de traiter la question à ce point de vue, et tout dernièrement encore M. Ch. Paillard a fait (1), d'après les documents originaux, une étude intéressante, qui offre des vues nouvelles sur l'histoire des rapports entre la France et la maison d'Autriche au xvi^e siècle. Le poème que nous publions ne nous apprendrait du reste rien à cet égard : composé par l'historiographe du roi de France, sur l'ordre exprès de François I^{er}, qui voulait, comme nous le dit Macé (2), que

(1) *Revue des questions historiques*, XXV, 506-50.

(2) *Voy.* v. 714, en note.

« tous estatz feissent leurs debvoirs envers l'Empereur », c'est un morceau purement littéraire, plein d'intérêt et de vérité, quand l'auteur nous rend compte de faits, d'anecdotes, de conversations, dont il a été le témoin ou l'auditeur, mais aussi rempli de fantaisie, dans les cas fort nombreux où le poète ne parle que par ouï-dire. *L'Entrée à Paris* forme réellement le morceau de résistance du poème ; Macé glisse rapidement sur le reste, sur le passage à Bayonne, à Poitiers et à Orléans, où cependant de magnifiques réceptions furent faites à Charles-Quint, comme en font foi les imprimés de l'époque, destinés à populariser l'événement (1) : son but principal est de raconter les fêtes données à Paris. Aussi, à partir de Fontainebleau, il ne nous fait grâce d'aucun détail : les arcs de triomphe avec leurs devises, les tapisseries, le cortège des Princes du sang et du Légat, le défilé du Parlement, de l'Université, les costumes des « mignars de Paris », il nous décrit tout avec plaisir et se complait dans ses énumérations. Chemin faisant le poète nous promène

(1) Voy. plus loin p. xxiv-xxvij.

dans le vieux Paris, et nous lui savons gré de citer en passant le nom de l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, du Palais des Tournelles, de l'appart Baudoyer ou porte Baudet, des rues de la Coutellerie et de la Vannerie, de la Planche Mibray, du Palais de Justice et finalement du Louvre. Macé ne se contente pas de décrire ; il fait parler aussi ses personnages, et le dialogue qu'il rapporte entre l'Empereur et un marchand Flamand est d'une bonhomie charmante ; c'est peut-être le passage du poème le plus moderne et le mieux réussi. Macé nous le fait voir, ce gros « espicier, de noir tout veloutté », bien heureux que l'Empereur veuille lui parler, et se mettant hors d'haleine pour suivre le pas du cheval impérial ; la mise en scène est simple et naturelle, le tableau est vrai et vivant. Nous retrouvons la même vérité dans les paroles qu'échangent Marguerite de Valois et Éléonore d'Autriche (1), ainsi que dans le discours que Macé met dans la bouche de Louise de Savoie, à laquelle il avait dédié autrefois son *Andias* (2).

(1) Voy. v. 653-680.

(2) Voy. v. 332-422.

Malheureusement les éloges qu'on peut adresser à René Macé s'arrêtent ici : comme composition, comme style, comme langue, le *Voyage de Charles Quint par la France* est plus que médiocre. C'est un fatras poétique, où se heurtent les légendes chrétiennes et les fables de la mythologie grecque et romaine ; et malgré le grand désir de l'auteur de composer suivant les règles de la bonne rhétorique un poème tout classique, on ne peut que déplorer cette recherche prétentieuse d'expressions et de tours de phrases, qui rendent parfois la pensée incompréhensible. La langue de Macé n'a rien de remarquable ; ici aussi l'influence de l'antiquité se fait sentir dans tous les vers, qui abondent en mots savants, entremêlés parfois de néologismes comme *deifier* (1) ou comme *pierrie* (2). Le pastiche du « gergon de la table ronde (3) » n'est pas non plus très heureux et fait bien voir que notre auteur connaissait beaucoup mieux les littératures grecque et latine que l'ancien français. Virgile et Homère sont du

(1) Voy. v. 768, en note.

(2) Voy. v. 1516, en note.

(3) Voy. 1156, en note.

reste les modèles que Macé a toujours en vue, et les citations qu'il en donne sont nombreuses dans ses manuscrits (1). Pline l'Ancien est aussi mis à contribution par notre poète, puis Pindare, Diodore de Sicile, S. Augustin, et parmi les modernes de son temps Jean de Hantville et Baptiste le Mantouan. Tous ces noms sont cités par Macé. Il en est d'autres qu'on peut rétablir d'après les emprunts qu'il fait aux auteurs, Claudien, par exemple, dont un vers est traduit presque littéralement au v. 777 :

Plus on est hault, plus on trebuche bas !

et Robert Gaguin, dont est reproduite l'opinion relative aux trois *grenouilles* de l'étendard des Scythes, opposées aux trois crapauds qui ont précédé les fleurs de lys dans les armes de France (2).

Tel qu'il est, et malgré des imperfections de toute nature, le poème du *Voyage de Charles*

(1) Nous avons reproduit en note de cette édition la plupart des remarques ou citations qui se trouvent en marge du *Voyage de Charles Quint* dans le ms. de Paris.

(2) Voy. v. 504, en note. Cf. à ce sujet une note très explicite de M. Paul Meyer dans le *Debat des herauts d'armes*, Paris, 1877 (1879), p. 159-60.

Quint par la France méritait d'être publié, car non seulement il nous fournit quelques aperçus sur la société et la cour de François I^{er}, aperçus qu'un témoin oculaire pouvait seul nous donner, mais il nous permet encore, grâce aux notes que l'auteur a jointes à son ouvrage, d'étudier la manière dont au xvi^e siècle les poètes patentés et consacrés grands hommes par leurs contemporains composaient et écrivaient les œuvres qui leur ont valu une réputation, à notre avis souvent bien usurpée.

III

Les manuscrits qui nous ont servi pour cette édition sont au nombre de deux.

Le premier porte dans le fonds français des mss. de la Bibliothèque nationale de Paris le n^o 14992 ; c'est un petit volume, écrit sur vélin, de 230^{mm} de hauteur sur 165 de largeur. Il est incomplet à la fin, car le 45^e et dernier feuillet,

contenant les v. 1693-1700, a été déchiré. Ce ms. appartenait autrefois à Monsieur de Villayer, « doyen du Conseil », qui a écrit en tête la note suivante : « Acheté le 28^e aoust 1738, 4^{lt} ». Antérieurement il avait pour possesseur René Thevenin, dont le nom est imprimé en lettres d'or sur un des plats de la reliure, qui est du temps. C'est ce ms. dont nous avons presque partout suivi les leçons, employant seulement le deuxième pour corriger les fautes évidentes.

Ce deuxième ms., signalé par M. Léopold Delisle (1), se trouve à Aix en Provence, à la bibliothèque Méjanès. Il portait le n^o 141 dans le catalogue resté inachevé et non publié de feu Rouart (2) qui le décrit ainsi : « In-4^o, 79 p. régl., bon écrit. anc. et riche reliure, mais fatiguée, avec fil. dentelles et fl. de lys aux coins, tr. d., xvi^e s. » Nous n'avons pas vu ce ms., mais nous en possédons une collation, qui nous a permis parfois de rectifier le ms. de Paris ; nous donnons du reste à la fin de notre volume

(1) *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, II (1875), p. 22-23.

(2) *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Méjanès*, par Rouart, p. 96-8.

le relevé des *Variantes* peu nombreuses des deux manuscrits.

Un troisième manuscrit n'a pas été utilisé par nous ; il appartient à l'ancienne bibliothèque de Sir Thomas Phillipps, placée aujourd'hui à Cheltenham, et est mentionné aux col. 869-70 du Répertoire de G. Hænel en ces termes : « In-octavo. Les 3 premiers livres du *Bon Prince* ou *Voyage de l'Empereur Charles V par la France en 1539*, par F. René Macé, religieux du monastère de la Trinité en Vendôme (vél.). » C'est sans doute le ms. que le Père Lelong (n° 17572) et La Monnoye (1) disent avoir appartenu à l'intendant Foucault. On remarquera que ce volume porte deux titres : 1° *Voyage de Charles Quint* ; 2° le *Bon Prince*. Ce dernier titre est le seul qui figure dans les deux manuscrits d'Aix et de Paris ; l'auteur veut faire sans doute par ces mots une flatterie non pas à Charles-Quint, comme le dit Rouart dans la notice qu'il a consacré au ms. d'Aix, mais bien à François I^{er}, que Macé, à plusieurs reprises dans son poème, appelle le *Bon Roy*.

(1) Lacroix du Maine, *Bibliothèque française*, II, 370.

Nous avons préféré cependant donner à notre publication le titre de *Voyage de Charles Quint par la France*, qui a du moins le mérite d'avoir un sens bien défini.

IV

Nous l'avons dit plus haut, le passage de Charles-Quint à travers la France frappa d'une façon toute particulière les gens du xvi^e siècle; à cette occasion les *Entrées, Relations, Chansons, Lettres*, etc., ne manquèrent point de se produire. Nous donnons de toutes ces pièces une bibliographie, restreinte exclusivement au xvi^e siècle; cet ensemble de documents contemporains permettra au lecteur de contrôler et de rectifier le témoignage quelquefois hasardé de René Macé.

Nous divisons cette bibliographie en trois parties : la première (n^{os} 1-14) se rapporte uniquement aux *Entrées* de Charles-Quint; elle

est classée, ville par ville, dans l'ordre même du voyage ; la seconde (n^{os} 15-28) comprend un certain nombre de pièces *historiques* dans l'ordre chronologique ; la troisième enfin (n^{os} 29-39) s'applique aux *chansons* et plus généralement à toutes les productions *littéraires* qu'a pu faire naître sur son passage l'empereur d'Allemagne.



1. Ceremonies faites a l'entrée de Charles d'Autriche Empereur en la ville de BOURDEAULX, au mois de novembre 1539.

Bibl. nat. Mss. fr. coll. Dupuy 325, fol. 53.

2. Triomphes d'honneur faitz par le commandement du Roy a l'Empereur en la ville de POICTIERS, ou il passa venant d'Espagne en France pour aller en Flandres le neufviesme jour de decembre l'an mil cinq cens xxxix. — *On les vend a Paris..... par Jehan Dupré, libraire, Mil. D. xxxix.* (In-8°, 12 ff. non chiffrés).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰⁸¹ (Réserve).

Réimpr. *Memoires de Martin et Guillaume Dubellai-Langei* (éd. 1753) VI, 339-367.

3. Triomphes d'honneur faitz par le commandement du Roy a l'Empereur en la ville de POICTIERS,

ou il passa venant d'Espagne en France le ix. jour de decembre l'an mil cinq cens xxxix. Ensemble de l'entrée et triumphes faitz au dit Empereur, le premier jour de l'an ensuivant par les Université, Cité et Ville de PARIS en France. — *Imprimé a Gand pres le Chasteau par moi Pierre Cæsar, l'an M. ccccc. xxxix, le xix janvier.* (Petit in-8^o, 16 ff. non chiffrés. Vignette *Plus oultre* gravée sur bois. A la fin, écusson avec 3 fleurs de lys).

Vander Haeghen, *Bibliog. gant.* n^o 35. (La 1^{re} partie, consacrée à l'Entrée à Poitiers, est une réimpression du n^o 2. — La relation de l'Entrée à Paris est signée *Corneille Romain*).

Bibl. de Rouen, catal. Leber, n^o 5196.

4. La triumpante et excellente entrée de l'Empereur faicte en la ville d'ORLEANS par le commandement du Roy, ou est contenu l'ordre gardé et observé en icelle. Avec la harengue faicte par le baillif d'Orleans a l'Empereur et la reponse de l'Empereur au baillif. — *On les vend a Paris... en la boutique de Charles Langelier.* (In-8^o 16 ff. non chiffrés. Caract. goth. Privilège daté du 10 janvier 1539-1540. — A la suite de cette pièce se trouve le n^o 30 ; voy. plus loin).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 82 (Réserve).

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 368-392.

5. S'ensuivent les triumpantes et honorables entrées faites par le commandement du Roy tres-

christien François premier de ce nom a la sacrée Majesté Imperiale Charles V de ce nom tousjours auguste es villes de POICTIERS et ORLEANS, avecque la harengue faicte par le baillif d'Orleans a sa dicte M. I. et la response de sa dicte M. au dict baillif.

Item le honorable recueil que luy fait le dict Roy treschristien a son entrée du chasteau de FONTAYNE BLEAU, l'an M. D. XXXIX.

Item la complainte de Mars, dieu des bataylles, sur la venue de l'Empereur en France, par *Claude Chappuys*, varlet de chambre du Roy ; le tout imprimé sur la copie de celles lesquelles ont esté imprimées a Paris par privilege du Roy et deffences.

Item un epigramme de *Clement Marot* sur la venue de l'Empereur en France.

— *On les vent a Lille par Guillaume Hamelin* librayre, demourant sur le marché au blé dudict Lille. (Petit in-8°, 32 ff. non chiffrés. Carac. rom. On lit à la fin : « *Imprimé a Gand pres l'hostel de ville par Josse Lambert, l'an 1539* »).

Catal. Van Hulthem, n° 27649.

Vander Haeghen, *Bibliog. gant.* n° 56.

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 80 (Réserve). L'Entrée à Poitiers est la réimpression du n° 2. — L'Entrée à Orléans est la réimpression du n° 4. — Pour la *Complainte de Mars* et l'Épigramme de Marot, voy. les n°s 32 et 34.

Réimpr. en partie. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 400-413.

6. Le double et copie d'unes lettres envoyées d'Orleans a ung abbé de Picardie contenant a la vérité le triumphe faict audit lieu d'ORLEANS a l'entrée et

reception de l'Empereur contre ce qui auparavant en a esté imprimé qui est faulx. — *Ilz se vendent... a Paris es boutique[s] de Gille Corrozet et Jehan Dupré.* (In-8°, 20 ff. non chiffrés. Privilège du 21 janvier 1539-1540).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 83 (Réserve).

Bibl. de Rouen, catal. Leber, n° 5196.

7. L'ordre tenu et gardé a l'entrée de treshault et trespuissant prince Charles Empereur... en la ville de PARIS... L'ordre du banquet faict au Palais. L'ordonnance des joustes et tournoy faict au chasteau du Louvre. La description des arcz triumphans, magnificences... faictz en icelle ville... M. D. XXXIX. — *On les vend..... es boutiques de Gilles Corrozet et Jehan Dupré.* (In-8° 19 ff. non chiffrés. Caract. goth. — En tête de cette pièce se trouve le n° 35; voy. plus loin).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 84 (Réserve).

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 419-444.

8. La magnifique et triumpante entrée du tres-illustre et sacré Empereur Charles Cesar tousjours auguste faicte en la excellente Ville et Cité de PARIS, le jour de l'an en bonne extreinne. — *On les vend a Lyon, chez François Juste.* (In-4°, s. d. Caract. goth.)

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 84 * (Rec. Fontanieu CLXX, 271-325).

Bibl. de Gand (In-4° 13 ff. et 1 blanc, s. l. n. d.).

Bibl. de Bruxelles (Autre éd., in-8°, 18 ff.).

9. El grande y muy sumptuoso recibimiento que hizieron en la gran cibdad de PARIS al invictissimo Emperador y Rey nuestro señor. (In-4^o goth. 4 ff. non chiffrés. Au frontispice les armes impériales).

10. Entrada de Carlos V en PARIS el año 1540. — *En Leon de Francia, Scheuring, 1864.* (In-4^o. Armes impériales).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 159 (Réimpression du n^o 9.)

11. La sontuosa intrata di Carlos V sempre augusto in la gran città di PARIGI con gli appariti, triumphhi, feste, archi triumphali, livree, presenti, ceremonie ecclesiastice et pompe regale, fatte a S. M. in Francia. — (A la fin :)... *Da Parigi alli 111 di gennaro 1540.* (Petit in-4^o, 4 ff. Au titre les armes de France et celles de Charles-Quint).

Catal. Ruggieri, n^o 904.

12. Warhafftige auch gantz glaubwürdige newe Zeytung, wie Keyserlich Majestat, jüngst verschynen, den fünfften Januarii dises XL. Jars, zu PARIS in Franckreych ankommen ist. Auch mit was Pomp und Bracht er empfangen und geehrwyrdigt worden sey. Alles gegenwertig gesehen, erfahren und schriftlich verfasst, wie nachfolgends klärlich angezeygt wirdt¹. — *Getruckt zu Augspurg durch Heynrich Steyner.* (In-4^o goth. de 4 ff. non chiffrés. — Au

¹ L'auteur dit qu'il a précédemment raconté le début du voyage. Nous n'avons pas vu cette relation, qui doit se trouver dans quelque bibliothèque d'Allemagne.

titre un bois des armes impériales, avec la devise : *Plus ultra*).

Bibl. municip. d'Augsbourg.

Verzeichniß einer Sammlung von nahezu 3000 Flugschriften Luthers und seiner Zeitgenossen bearbeitet von Arnold Kuczynski (*Leipzig, Weigel, 1870, in-8°*), n° 2832.

13. — Declaration des triumphantz honneurs et recoeil faitz a la Majesté Imperiale a sa joyeuse et premiere entrée, ensemble aux illustres princes messieurs le daulphin et le duc d'Orleans en la cité et duché de CAMBRAY, en l'an de grace 1539 au mois de janvier le 20^e jour dudict moys. — *Imprimez a Cambray, par Bonaventure Brassard* (Petit in-4^o goth. 16 ff., plus 4 ff. de musique composée par *Courtois*. L'Entrée est suivie de pièces de vers latins et français et du motet latin : *Venite populi terræ*).

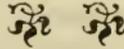
Catal. Ruggieri, n° 902 *bis*.

14. La triumpante et magnifique entrée de l'Empereur Charles tousjours auguste cinquiesme de ce nom, accompagné de messeigneurs le daulphine France et duc d'Orleans en sa ville de VALENTIENNES .MDXXXIX. — *Imprimé a Rouen par Jehan Lhomme le vingtiesme jour de mars mil cinq cens trente neuf*. (In .8^o).

Bibl. de Valenciennes. Ms. n° 529.

Bibl. nat. Impr. Lk⁷ 10038 (Réserve).

Réimpr. Gachard, *Collection des Voyages des souverains des Pays-Bas*, II, 581-592.



15. 27 nov. 1539-4 janvier 1540. — Relation du voyage de Charles-Quint en France.

Bibl. de Bruxelles. Ms. 16884-16887 (anc. Van Hulthem n° 620).

Publ. Gachard, *Relation des troubles de Gand*, 44-56.

16. 4 décembre-6 décembre 1539. — Résolutions de la commune d'ORLEANS relatives à l'entrée et à la réception de l'Empereur (4 pièces).

Bibl. nat. Mss. fr. coll. Dupuy 325, fol. 60-66, et 591, fol. 19-24.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 299-305.

17. — 6 décembre 1539. — Lettre de Granvelle à la reine Marie de Hongrie sur la réception faite à l'Empereur en France.

Archives de Belgique. *Troubles de Gand* (1537-1542), t. II.

Publ. Gachard, *Rel. des tr. de Gand*, 305-307.

18. 12 décembre 1539-8 janvier 1540. — Différentes lettres de la reine Marie de Hongrie, relatives au voyage en France de l'Empereur et à sa réception dans les villes, adressées au duc d'Arschot.

Archives du duc de Caraman, à Beaumont.

Archives de Belgique. *Troubles de Gand*, (1577-1542), t. I.

Publ. Gachard. *Rel. des tr. de Gand*, 318-330.

19. 21 décembre 1539. — Lettre de l'Empereur au cardinal-archevêque de Tolède en partie relative à son voyage. (Écrite d'Orléans, en espagnol).

Archives de Simancas, *Estado*, liasse n° 496.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 641-644.

20. 21 décembre 1539 - 7 janvier 1540. — Relation (en espagnol) du voyage de l'Empereur depuis le 21 décembre 1539, jour de son départ d'ORLÉANS, jusqu'au 7 janvier 1540, jour de son départ de PARIS.

Bibl. nat. de Madrid. P. 30, fol. 116 à 118 v°.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 653-658.

21. Journal du voyage de Charles-Quint en France.

Mss. nombreux, voy. Gachard, *Coll. des voy.*, II, Introd. p. xxiii-xxiv.

Publ. Gachard, *Coll. des voy.*, II, 154-159.

22. 1^{er} janvier 1540. — Entrée de Charles-Quint à PARIS.

Bibl. nat. Mss. Rég. du Parlement (copie), 67, fol. 117 v° à 121 r°.

23. 6 janvier 1540. — Lettre de l'Empereur à l'archevêque de Tolède sur son arrivée à PARIS.

Archives de Simancas, *Estado*, liasse n° 497.

Publ. (extrait) Gachard, *Rel. des tr. de Gand*, 653.

24. Janvier 1540. — Lettre de rémission, signée

à PARIS par Charles-Quint, en faveur de René de Bellanger, écuyer.

Bibl. nat. Mss. fr. coll. Dupuy 85, fol. 130.

25. 6 janvier 1540. — Lettre de l'Empereur au duc d'Arshot sur les dispositions à prendre pour la réception des princes et seigneurs français.

Archives du duc de Caraman, à Beaumont.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 328-329.

26. 21 janvier 1540. — Lettre de l'Empereur à l'archevêque de Tolède sur la réception qui lui fut faite à S^t QUENTIN, CAMBRAI et VALENCIENNES (écrite de Valenciennes).

Archives de Simancas, *Estado*, liasse n^o 497.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 662-663.

27. 23 janvier 1540. — Lettre *non signée* contenant des particularités sur le voyage de l'Empereur et les fêtes données aux princes français (écrite de Valenciennes).

Bibl. nat. de Madrid, P. 30, fol. 120-121.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 663-666.

28. 14 février 1540. — Entrée de Charles-Quint à GAND.

Archives de Simancas, *Estado*, liasse n^o 497.

Publ. Gachard, *Relat. des tr. de Gand*, 668.



29. De christiani orbis concordia panegyricus gratulatorius ad... Carolum Quintum, Romanorum imperatorem... et Franciscum Valesium, Francorum regem... Auctore Theodorico ADAMÆO... — *Parisiis, Wechelus*, MDXL. (In-4^o, sans pagination).

Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 158 (Réserve).

30. Gratulatio de adventu Cæsaris in urbem Aureliam (Pièce de vers de Jean BINET, de Beauvais, imprimée en caract. rom. à la suite du n^o 4).

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 393-399.

31. Le Vol de l'Aigle, avec privilege (par Jean BOICEAU). — *On les vend a Paris en la grand salle du Palais au premier pillier devant la chapelle de Messieurs les Presidens, par Jehan André.* (In-8^o goth. de 8 ff. Privilège daté du 4 février 1539 [1540]). — La pièce est précédée d'un dizain adressé par l'auteur « a son amy le Traverseur » et de la réponse de Jean Bouchet.

Bibl. du comte de Lignerolles.

32. La complainte de Mars sur la venue de l'Empereur en France; au treshault, trespuissant, tres-

vertueux et treschrestien Roy François premier de ce nom, Claude CHAPPUYS, son treshumble et tresobeissant libraire et varlet de chambre ordinaire. Avec privilege. — *On les vend a Paris en la rue neufve Notre Dame devant Sainte Geneviefve des Ardens, a l'enseigne du Faulcheur.* (Petit in-4^o goth. de 12 ff. Privilège du 8 janvier 1539 [1540]).

Bibl. nat. Impr. Y (Réserve).

Impr. aussi à la suite du n^o 5.

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 403-418.

33. L'oraison de Mars aux dames de la court, ensemble la reponse des dames a Mars par Claude COLET, de Rumilly en Champagne, nouvellement revue et corrigée outre la precedente impression ; plus y sont ajoutées de nouveau aucunes aultres oeuvres dudit auther. — *Paris, Wechel, 1548.* (Petit in-8^o. — La 1^{re} édition est de 1544).

Bibl. nat. Impr. Y (Réserve).

34. Épigramme de Clément MAROT, imprimée dans le corps du n^o 5, commençant par :

Or fu Cæsar qui les Gaules conquist.

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 418.

35. Huictain de Clément MAROT, imprimé en tête du n^o 7, et commençant par :

Lorsque, Cesar, Paris il te pleut voir.

Réimpr. *Mém. de Dubellai-Langei*, VI, 420.

Voy. les différ. édit. de Marot.

36. Chanson nouvelle a l'entrée de l'Empereur a Paris... — Chanson nouvelle faicte et composée sur toutes les entrées qu'on a faictes a l'Empereur depuis Bayonne jusques a Paris¹.

Voy. Bibl. nat. Impr. Lb³⁰ 159^o.

37. Chanson nouvelle, faicte sur les dons et presentz que l'Empereur a faicts aux dames de France... et commençant par :

Gentils François, par courtoisie.

Voy. *Plusieurs belles chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1542, in-8^o goth.) n^o 19 et *Chansons nouvellement composées* (Paris, Jean Bonfons, 1548, in-8^o goth.) n^o 42.

38. Chanson, commençant par :

*Dans Paris, la bonne ville,
L'Empereur est arrivé,*

et citée dans *La Reformeresse, farce a six personnages*, v. 43-49.

Voy. É. Picot, *La Sottie en France (Romania, VII, 301)*.

¹ Cette chanson que nous n'avons pu retrouver à la Bibliothèque nationale, bien qu'elle soit mentionnée par un renvoi dans le catalogue de l'Histoire de France, est peut-être la même que la chanson commençant par ces deux vers :

*Quant l'Empereur de Rome
Arriva dans Paris,*

et dont l'air est cité dans *Plusieurs belles chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1542, in-8^o goth.) n^o 9 et dans les *Chansons nouvellement composées* (Paris, Jehan Bonfons, 1548, in-8^o goth.) n^o 36.

39. Chanson nouvelle, faite et composée sur la venue de l'Empereur a la ville de Gand, et commençant par :

Escoutez tous ensemble.

Voy. *Plusieurs belles chansons nouvelles* (Paris, Alain Lotrian, 1542, in-8° goth.) n° 46.

Réimpr. *Bull. de la Soc. de l'Hist. de Fr.*, II, 278; Leroux de Lincy, *Rec. de ch. historiques*, II, 124; de Baecker, *Ch. hist. de la Fl.*, 263.

Il eût été possible d'augmenter cette bibliographie en empruntant soit au *Cérémonial*, soit à divers historiens, le récit du voyage de Charles-Quint; d'autres pièces encore devraient sans doute être citées ici que nous n'avons pu connaître ni par Brunet, ni par les autres bibliographes. Nous croyons cependant que malgré son imperfection, notre bibliographie ne sera pas sans quelque utilité pour l'histoire littéraire et anecdotique du xvi^e siècle. Elle eût été, du reste, plus incomplète encore si M. Vander Haeghen et surtout M. Émile Picot n'eussent bien voulu nous donner de précieuses indications, pour lesquelles nous les prions de recevoir nos sincères remerciements.

Paris, 25 août 1879.

G. R.



VOYAGE
DE
CHARLES - QUINT
PAR LA FRANCE

I.



'EMPEREUR vint jusqu'a Fontaine Bleau,
Noble chastel tant ou plus fort que beau,
Tresbeau pourtant, mais sa meilleure grace
C'est qu'en Europe il n'y a telle chasse.
Pour ce le Roy, ou qu'il soit, n'est chés soy,

Dit il, que la : il le nomme *Chés moy*.

Noel passé, car on y vint la veille,

Le Roy mal sain toutesfois se traveille

Luy faire avoir quelque plaisir du boys,

Et luy monstra luy mesmes quelque foys. 10

1. — Le château de Fontainebleau, dont l'existence est constatée à la fin du xiii^e siècle, fut beaucoup agrandi et embelli par François I^{er}, qui en fit une de ses résidences favorites.

Six jours après, par Corbeil il l'amene
 Coucher au parc qu'on appelle Vincene,
 Le parc des daims, lieue et ung quart pour plus
 Loing de Paris. L'Empereur au surplus,
 Au fin matin que la nuyct desja moindre 15
 Cedoit au jour lors s'avancant de poindre,
 Va disner dens Saint Authoyne des Champs,
 Ou vers luy fut le Prevost des marchans
 Et aussi tous les estatz de la ville.
 On avoit faict d'antique moult gentille 20
 Ung corps d'hostel sur le chemin : leans
 Disna Monsieur et le duc d'Orleans,
 Avecque luy et mainte baronnie,
 Car il se aymoît moult estre en compaignie.
 L'heure venoit de marcher : on marcha ; 25
 Et luy en dueil cheval noir chevaulcha.

12. — Le bois de Vincennes était entouré d'une clôture commencée par Louis VII et achevée par Philippe-Auguste. « Le roy avoit fort grand desir de monstrier a l'Empereur sa belle maison royalle qu'il avoit fait faire a Fontainebleau, ung fort beau lieu plaisant a cause des grans boys qui avironnent ladicte maison es quelz il y a ung fort beau deduit de la venerie. » (*Relation des troubles de Gand*, publ. par M. Gachard, Bruxelles, 1846, p. 47.)

17. — Saint-Antoine-des-Champs était une abbaye de religieuses cisterciennes, fondée vers 1191 sur l'emplacement d'une vieille chapelle dédiée à S. Antoine l'ermite.

22. — Henri, dauphin en 1536, roi de France en 1547. — Charles, duc d'Angoulême, d'Orléans et de Bourbon, né en 1522, mort en 1545 sans alliance.

Tresriche estoit la porte de l'entrée ,
De ses plusieurs escussions acoustrée,
Et d'ung long ciel, prenant du premier huys
Jusques au mur, de l'hierre et de buys 30
A beaux chapeaux de triumphe et aiglettes :
Or en leur col, or sur leurs testelletes.
Treshault Cesar, la tienne majesté,
Et ta puissance, et ta foelicité,
Et bruyt couvrant de son vol tout ce monde, 35
N'oyra jamais louenge qui responde
A ton merite; et, tant soit hault honneur,
Gist soubz tes faictz inegal et mineur.
Mais croyons nous que si peu de corsaigne
Ait sur la terre exploicté tant d'ouvrage, 40
Et que soubz Dieu portes ainsi le faix
De ce rond monde empli de tes beaux faictz.
Qu'a peu Fortune inconstante a l'encontre,
A chacun est son propre faict pour monstre :
Tousjours auguste, a dire verité, 45
En toy y a quelque grand deité ;
Tes faictz ne sont faictz humains, mais miracles,
Et tu prens goust a nos petis spectacles!
Et harangueurs, qui tant soyent bien apriés,
Puis que le dis, sont neantmoins surpris. 50
De cas si grand avions nous esperance,
Ung moys y a, veoir tant de gloire en France?
Mais veoy aussi ce peuple : tout au long

De tes chemins ailleurs tant n'en fut oncq.
 N'est ce ung vray monde? En liesse et joye 55
 Se foule et tue, afin que ung peu te voye.

Nous n'attendions, pour vray, ton amytié,
 Après si longue et dure inimitié ;
 Ores l'avons, et gros honneur encore,
 Quand tel seigneur, nous veyant, nous honore 60
 Et prend pour gens d'entiere feaulté,
 En nous monstrant si franche privaulté.

Or de tes faitz ceste heureuse entreveue
 Est le plus grand, mais que bien en soit veue
 La consequence : en paix chacun sera, 65
 Toy et le Roy en paix on servira,
 Nous l'esperons. O! qu'est ce d'estre en guerre :
 Fureur de Dieu, ruine de la terre ?
 Rien n'est si beau que le soleil es cieulx,
 Ne grand que toy au monde spacieux, 70
 Et amytié est la meilleure chose
 Qui soit des cieulx et de ce monde enclose.

Ainsi pensois, quand, entre ces portaulx
 Larges d'arcure et montée treshaultz,
 Vey l'Empereur vis a vis des Tournelles, 75
 Dessoubz le poelle, ou son aigle a grandz aelles

75. — Le palais des Tournelles, à la fin du xiv^e siècle, n'est autre chose que l'hôtel d'Orgemont, situé au Marais, vis-à-vis de l'hôtel S.-Paul. Depuis Charles VII jusqu'à Henri II, il fut la demeure du roi. — Nous lisons dans *La magnifique et trium-*

Voloit sur luy. Voire cest empereur,
 Du nom duquel seul nous avions horreur,
 Avant le veoir, et pourtant a sa chere
 Nous a semblé prince non trop severe, 80
 Mais trescourtois, tresbenign et tresdoux.

« Quoi fust ce vous ! » disoit on, « fust ce vous ! »
 Le regardant, « fust ce vous, qu'on renomme
 S'estre vanté contre le Roy a Romme
 De conquerir ce royaume, et passer 85
 Par le meilleu avant, sans menasser ?
 Conquerez nous, passez en bonne estrene :
 Le Roy entra par tel jour en son regne.

Vous povez tout en vertu d'amytié,
 Mais qui voudroit venir par maulvaitié, 90
 Nous mectroit tous au soing de nous deffendre ;
 Ce que peut estre assez povez entendre.

Or troys jours a que sans fin il a pleu
 Moult laydement, et, a ce jour esleu,
 Des bien long temps, pour vostre entrée insigne, 95
 L'air de douceur et beaulté s'enlumine.

phante entrée..., p. 280-281 : « Devant les Tournelles y avoit ung...
 portail d'antique double enrichy de pilliers rondz noirs en façon
 de marbre avec les testes, cornises, chapiteaux et mollures d'or et
 d'asur, colorez avec frises et moresques bien faictes. »

84. — Charles-Quint était à Rome en avril 1536, et nous trou-
 vons dans le *Journal de Vandenesse*, publié par M. Gachard,
 Bruxelles, 1874, p. 118-131, le long exposé de ses griefs contre
 François I^{er}.

Ce bon temps mesme ayde a vous recevoir,
 Et veult vers vous faire aussi son debvoir :
 Ainsi, après des guerres la tempeste,
 Fortune a tous soit plus douce et honneste ! » 100

C'est ee que maintz discouroient a part soy.
 Et quant au vray, si assez cler je veoy,
 La colle mesme et vantance haultaine
 De l'Empereur ne fut pas du tout vaine,
 Ains a peu près a sorty son effect, 105
 Car des deux poinetz l'ung et l'aultre il a faict.

Il a gagné le cocur du Roy sans guerre,
 Qui vault aultant, voire plus, que conquerre
 Tous ses pays ; oultre, par le meillen
 Il a passé, mais sans, loué soit Dieu ! 110
 L'endommaiger, non obstant ce couraige,
 Dont il parla, de y faire maint oultraige.

O quel seigneur que le futur aussi
 Vient a son mot, et le prevent ainsi !
 A telz gens nez a haultains cas Nature 115
 Baille sens propre a leur charge future.

En ce relluyt son esperit divin,
 Qui a conduit a si heureuse fin
 Ses beaux desirs et tresgrandes pensées,
 Par ses effectz oultreplus surpassées. 120

Mais tel monarche est si noblement né !
 Eust il marché en pays ruyné,
 Que de cocur triste ? Ou gist vraye noblesse

Qu'a condoloir et sentir la tristesse
 Du mal d'aultruy? C'est inhumanité 125
 Penser sans plus en quelque atrocité.

Mieulx doncq a veu, pour entrée, Bayonne,
 Et Bordeaux jusque ou s'embat la Garonne,
 Après, Poictiers si bien sentant ses loix,
 Toute civile, après Loches et Bloys, 130
 Et Orleans, six populeuses villes ;

Montz avinez, champs de tous fruictz fertilles,
 Fleuves, forestz, riches et grandz buffectz,
 Changez a tous les repas qu'il a faictz ;

Arcz de triumphe et rues tapissées, 135
 Ou qu'il passast, et grandz aigles dressées,
 Jolis presentz, nobles, cleres et marchans,
 Le devançant, leurs enseignes aux champs ;

Et en maintz lieux tableaux de bonne grace,
 Faictz richements au semblant de sa face, 140
 De sa feu femme et ses petis enfans,
 Luy rians la avec luy triumpans !

Mesmes le Roy, des qu'il sent ses approches,

131. — Le poète nous trace ici l'itinéraire que l'empereur avait suivi depuis son entrée en France.

132. — En marge :

.....casus Cassandra canebat (Virg. *Én.* III, 183).

.....magna manes ter voce vocant, (*l. vocavi*) (*Id.* VI, 506).

141. — Isabelle, fille d'Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal, épouse Charles-Quint en 1526, meurt en 1539.

Tant soit mal sain, se fait porter a Loches
 Le recevoir, de Compïenne; et Messieurs 145
 Ses deux enfans, Connestable et plusieurs,
 Tous gens de nom, en poste alloient, d'envie
 De le veoir tost, jusqu'a Fontarabie.
 Orleans fut jusque la, le Daulphin
 Et Connestable a Bordeaux : tous afin 150
 De luy monstrier l'amytié cordiale
 Que luy portoît ceste maison royale.

Le Roy courant l'embrasser larmoyoit;
 Au moins son oeil tout moicte l'on veoyoit.

Cesar luy dist : « Ne vous fay je sans cesse 155
 Tort et travail? » Et sur ce en grande caresse,
 A qui premier l'ung l'aultre entr'acolla.
 Le Roy tout meu quelque temps ne parla :

« Ce jour me fait coulpatible de sa heyne, »
 Pensoit en soy. « Ne deus je prendre peine 160
 Par tous moyens de gaigner tel amy?
 A quiconque est si bon prince ennemy
 Bien doibt mescheoir; c'est par sa faulte seule :

144. — François I^{er} venait d'être malade (Cf. *Relation des troubles de Gaud*, p. 273) et pendant sa maladie, l'administration du royaume avait été pour ainsi dire entre les mains du duc de Montmorency.

146. — Anne, duc de Montmorency, connétable de France (1492-1567), conseiller intime de François I^{er}, sur lequel il prit un grand ascendant après la campagne de Provence (1536) : Macé le loue (v. 1151 ss.) sans réserve.

En si bon prince il n'y a coulpe nulle.
 Il me vient veoir! Soyez treshien venu, 165
 Monsieur mon frere! » Et parloit le chief nud.

Tandis pourtant, la royne de Hongrie
 Es Pays Bas commande que l'on prie
 Pour l'Empereur : on fait processions,
 On jeune, on va aux predications, 170
 Qu'il plaise a Dieu mitiguer du Roy l'ire
 Vers son beau frere. On a eu beau luy dire
 Qu'il n'y passast, il y est obstiné,
 De son proave il n'a pas fortligné ;
 Conseil ne quiert de rien qu'il doibve faire, 175
 Bien des moyens de son vouloir parfaire.

Toute la court, les dames mesmement,
 Suyte luy font tresque reveremment
 Jusqu'a Paris, ou souvent en soy mesme
 Il s'esbahist comme France tant l'ayme : 180

« Grand quantité de leurs peres sont mortz,
 Voire par moy, et n'en ont nulz remordz !
 Il plaict au Roy qu'ilz oblient leurs pertes,
 Et ilz n'en ont, semble, nulles souffertes. »

167. — Marie, sœur de Charles-Quint, avait épousé, en 1521, Louis II, roi de Hongrie. — En marge : « L'amour des Arthoysiens et Flammandz vers leur seigneur. »

174. — En marge : « Charles, duc de Bourgoigne, estant devant Beauvais, dit a ses gens et conseillers qu'il ne leur demandoit conseil s'il debvoit aller a Rouen, mais seulement comme il y debvoit aller ; il feit plusieurs autres executions sans conseil. »

- Bon Empereur, outre que c'est peché 185
 De nourrir heyne, ung coeur d'elle empesché
 Soy mesmes moult de sa fureur se vexe ;
 Sa propre peine au meffaict est annexe
 Et dessus tous aux grans en appartient
 Estre oblieux, car leur heyne ne tient 190
 Qu'a tresgrandz maulx tant privez que publicques,
 En quoy ce jour voz vertus heroïques
 Se monstrent bien, quand de voz haultains coeurs
 Injuriez vous devenez vaincqueurs.
 Par noz pechez vostre heyne est venue, 195
 Nous repentans n'a aulcune tenue.
 Or le Daulphin et le duc d'Orleans
 Le costoyent tousjours, le recreans
 D'humbles propos, en habitz de pareure
 Esmerveillable, et tresbrave monteure 200
 Reniflant feu, sur le pavé clacquant
 Du fer clicquant menuz saultz quant et quant.
 Laquais entour, le saphir a l'oreille,
 Tous de velous et argent traict en feuille,
 Housine en main toute fiere d'anneaulx ! 205
 Et le Legat avec dix cardinaulx
 Marchoit devant, tous en chapel et chappe.
 Hier avoit fait son entrée, et le Pape
 Paul, tiers du nom, de Romme l'a transmis,
 Cherir pour luy ces deux princes amys. 210
 Consequemment va la maison royale,

En tout maintien tresque seigneuriale :
 Premier Vendosme et Lorraine et Nevers,
 Guyse, d'Aumalle et aultres a travers,
 Vestuz de noir, a ce jour mal propice, 215
 Mais c'est le dueil de leur imperatrice.

Phifres, clarons, trompettes et tabours,
 Devant, derriere, a droict et a rebours,
 Le hault, le bas et le gros et le grelle,
 Le long, le dru, tout respond pesle mesle. 220

Encor devant va Poyet, chancelier,
 Premierement advocat singulier,
 Puis president : l'on monte par science
 D'ung degré l'aultre a toute preminence.

Le seau royal, en coffret de velous 225
 A fleur de lis, couvert d'ung voile doux,
 Va devant luy sur blanche hacquenée,
 Menée en main, de drap d'or atournée.

Entour ce seel huyt ses officiers vont,
 La teste nue; et emmanthelez sont 230

213-214. — Antoine de Bourbon, duc de Vendôme et gouverneur de Picardie (1537), plus tard roi de Navarre (1555). — Antoine le Bon, duc de Lorraine et de Bar (1489-1544). — François I^{er} de Clèves, duc de Nevers depuis l'érection du comté de Nevers en duché-pairie (1539). — Claude, duc de Guise (1528), plus tard (1544) duc de Lorraine. — François (Monsieur d'Aumale), duc de Guise en 1550.

221. — Guillaume Poyet, chancelier de France (1474-1548), auteur de la fameuse ordonnance de Villers-Cotterets, *la Guillelmine* (1539), relative à l'administration de la justice.

Ou de velous ou d'escarlade fine :

Et part montée, et part a pied chemine.

Encor devant marche le Parlement,
Et tout l'Estat des Comptes suyvamment,
Et Chastellet, et l'ecclesiasticque 235
Devotion, portant mainte relicque,
Recteur, docteurs de l'Université,
En leurs habitz de saige antiquité.

Ayant le Roy disné avec la Royne,
Sur le chemin du petit Sainct Anthoyne, 240
Dedens l'hostel nommé Montmorensy,
Veit volentiers l'Empereur estre ainsi
Embesoigné entre ceste grand presse
De toutes gens qui luy mesmes oppresse.

Le Connestable ayant l'espée au poing, 245
Crioyt Nansey, et luy, en plus grand soing,
Crioyt La Voulte, et La Voulte a grand course
A ses archiers, mais pour neant s'encourse.

Le bruyt est tel que quand la mer mouvant
Tonne dens soy en rappelant son vent, 250
Dont n'y a boys ne mont qui n'en responde

241. — En marge : « Le disner du Roy et de la Royne a l'hos-
tel de Montmorensi sur la rue S. Anthoyne. »

246. — Joachim de La Châtre, seigneur de Nançay, capitaine
des gardes du corps en 1533, gouverneur de la ville et duché
d'Orléans en 1538.

247. — La Voulte était le grand prévôt de la « connestablerie
et mareschaucée » de France.

Lieue et demye d'horreur sombre et profonde ;
 A tant chevaulx de la se sont tirez,
 Leurs parementz touteffois dessirez.

On avoit mis, au carfour qu'on appelle 255
 Porte Baudet, une monstre tresbelle
 D'ung ange armé et d'ung mouton doré,
 Et nymphe entr'culx de viaire assurez,
 Qui sur son bras portoit ce mot : « EUROPE. »

Icelle fille oza jadis, en crotte 260
 D'ung fier taureau, outrepasser la mer,
 Et Jupiter la daigna bien aymer,
 Tant estoit noble ; et encor du nom d'elle
 Le tiers du monde, en memoire eternelle,
 Est appelé : elle voulut parler, 265
 Mais ne laissoit ce grand train a aller.

Qu'eust elle dit? A part moy je devine :
 « Dieu gard Paris! Le bruyt de vostre digne
 Resjouyssance, a ce beau jour icy,
 M'a faict venir pour me y trouver aussi; 270
 Ensemblement pour n'empirer la feste,
 Vous est venu ceste tresnoble beste,
 Ce doux aigneau de si riche toyson,

256. — Voy. plus loin (v. 441) la note relative à la *porte Baudoyer*.

257. — En marge : « S. Michel » et « la Toyson d'or. »

259. — En marge : « Il y avoit le jour de l'entrée de l'Empereur gens de toutes pars d'Europe a Paris. »

Lequel pour veoir jadis le preu Jason
 Prit tant de mal; et quand par sa proesse 275
 L'eut conqsté, Orpheus par my la Grece
 Gens a danser de sa harpe assembla.
 O! que moult beau ce mouton leur sembla!
 Et sçavez vous comment si belle layne
 Luy est venue? On le diroit a peine : 280
 Oncq de mouton il ne desnatura,
 Paisible et coy tousjours il pastura,
 Et ce pendant sa toyson s'est dorée
 De une herbe en fleurs presque ainsi colorée,
 Et de ce encor l'entretient et nourrit. 285
 Veoyez aussi ce celeste esperit,
 Le glaive en main, et ceste grand bellue
 Qu'i foule aux piedz de tous venius pollue :
 Le glaive, c'est finale Verité,
 Et le serpent vielle Cupidité, 290
 De tous pechez la mere originele,
 Mouvant les gens a guerre criminele.
 O! soit a tant tenue ainsi soubz pied,
 Que les vivans vivent en amytié.

281. — En marge : « L'interpretation de la Toyson d'or. Allusion a ce que dit Vergil » :

Nec varios discet mentiri lana colores,

Sponte sua sandix pascentes vestiet agnos. »

(Virg. *Euc.* IV, 42 et 45.)

287. — En marge : « L'interpretation de l'Ordre S. Michel. »

288. — En marge : « Michael puguans cum dracone. »

Tel est le sens de l'ung et de l'autre ordre 295
 Que Guerre a mis souvent en gros desordre.

Cesar le duc d'Orleans regarda,
 Et le duc luy : « Pourquoy » luy demanda,
 « A tous ces huys brusle l'on tant de cire?
 A feu du Roelx j'ay souvent ouy dire 300
 Que, quand par cy feu mon pere passa,
 Qu'il conduisoit, tout ainsi l'on dressa
 Du luminaire, et alors non sans cause,
 Car, luy entrant, la nuyet s'en alloit clause;
 Mais, a ceste heure, user telle clarté, 305
 C'est n'estimer de ce jour la beaulté. »

Jamais parole ou l'oeil seul il ne dresse
 Vers ce beau duc que de luy la jeunesse
 Ne s'en hontie, et lors ne l'entendoit,
 Tant s'approchast, dont chacun d'eulx perdoit 310
 L'ung sa demande et l'autre son respondre,
 Pour le grand bruyt que l'on n'eust sceu confondre.

Le Roy, veoyant la foule s'escouler,
 Monte a cheval, pour au palais aller
 Et veoir l'apprest qu'on y fait : ceste peine 315

300. — Le « feu » du Rœulx, dont il s'agit ici, est évidemment Ferry de Croy, seigneur de Rœux, de Beaurain, etc., grand maître d'hôtel de Charles-Quint, mort en 1524, père du comte de Rœux, que Charles-Quint, en octobre 1539, avait envoyé à Gand pour essayer d'apaiser les Gantois.

301. — Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, empereur d'Allemagne (1478-1506).

Prend avec son cardinal de Lorraine.

Du grand chemin s'esloignent, lors a plain
Peurent juger combien Paris est plein
De gens sus gens, car ilz n'entrent en rue
Que de courrans ne soit toute bastue. 320

Comme au printemps que les nouvelles fleurs,
Variant l'air de leurs mille couleurs,
En leurs peschiers, tous plantez a la ligne
Des deux costez de une ancienne vigne :
Si tourbillon aulcun sourt en ce lieu, 325
Il couvre et bat la sente du meillieu
Des drues fleurs qui encor s'effueilletent,
Et en leur cheute avec le vent volletent.

Le Roy aussi tous clochiers ouyt sonner ;
Après se font les deux Roynes mener 330
Suyvant leur train dedens mesme lictiere.

Navarre estant assise la derniere,

316. — Jean, cardinal de Lorraine (1488-1550), évêque d'Agen en 1538.

331. — On lit en marge : « Imitation de l'eunuchus Candacis regine et de S. Philippe, devisans en une lictiere et de la femme d'Agamennon. » — Le seul rapprochement que nous puissions établir entre les vers qui suivent dans notre poème et le passage des *Actes des apôtres* (ch. VIII), relatif à l'eunuque de Candace, reine d'Éthiopie, est que dans les deux cas le dialogue a lieu dans une *lictère*. Quant à Clytemnestre, nous ne savons ce qu'elle vient faire ici.

332. — Marguerite de Valois, sœur de François I^{er}, ép. en secondes noces (en 1526) Henri II d'Albret, roi de Navarre.

France luy dit : « Seur, nous nous oublions :
 Ou est ma niepce? O! que nous n'allions
 Sans l'avoir cy! Que n'ay je ainsi la mienne! 335
 J'ai beau escrire et prier qu'elle vienne,
 Mon frere mesme est sans elle venu. »

Navarre lors : « Luy fut il soubvenu
 Vous l'amener, veu que pas ne soubvintes
 Vous mesme a vous l'amener quand vous vintes? 340
 C'est part de vous et en qui survivrez
 Après la mort, quand plus vous ne vivrez. »

France respond : « La part voire meilleure,
 Elle est de moy et ou vi des ceste heure :
 Record d'enfans est tresdoux, mais aussi 345
 De leur absence on a moult de soulcly.

La mienne vient estre ung peu plus grandette :
 De belle mere o tresbelle fillette,
 Icy près moy que droict veue soyez
 De vostre mere et que aussi la veoyez. » 350

333. — Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint, avait épousé François I^{er}, en 1530, à la suite du traité de Cambrai.

334. — Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Navarre et d'Henri d'Albret, avait alors 12 ans.

335. — Éléonore fait évidemment allusion ici à son autre nièce, Marie, fille de Charles-Quint, qui, plus tard, devint archiduchesse d'Autriche et impératrice d'Allemagne, par son mariage avec Maximilien II.

347. — Marie, fille de Charles-Quint, était née, comme Jeanne d'Albret, en 1528, et avait donc le même âge qu'elle.

Navarre lors : « O! vers ceste contrée
 Quelle amytié, madame, avez monstrée,
 De tel plaisir vous frustrant, ramenant
 Enfans d'aultruy, la vostre abandonnant,
 Et attirant jusque icy vostre frere! » 355

France : « Rendu je les ay a leur pere ;
 J'avois donné conseil moy mesme au Roy
 De s'en aller, les baillant soubz ma foy
 De les luy rendre; et n'eusse je esté dure
 Au pere et eulx et faict trop griefve injure 360

De leur faillir? Et ains qu'ilz fussent mis
 Dessus la mer, on leur avoit promis
 De les mener veoir leur pere; Madame,
 D'oeil soubriant, mais, ce croy je, en son ame
 Travaillant moult : « Ha! Messieurs! » leur disoit,
 « Adieu, Messieurs, allez, » et les baisoit; 366
 « Allez, enfans, vostre pere vous mande;
 Dictes luy bien que a luy me recommande. »

Enlevez sont au dangiers de la mer
 Commençant bruyre a force et escumer, 370
 Le vent, l'orage et Fatal les apporte.

L'amour de veoir leur pere les conforte,
 D'aultre costé le bon Roy s'en alloit;

363. — Les enfans de France, François et Henri, avaient dû, en vertu du traité de Madrid (1526), être les otages de leur père. — Louise de Savoie, régente de France, qui négocia plus tard avec Marguerite d'Autriche le traité de Cambrai, dit *Paix des Dames* (1529), était morte le 29 septembre 1531.

Leur vaisseau veit et plus il ne vouloit. »

Navarre lors : « Ilz apprendrent bien jeunes 375
Avoir du mal; telles sont les fortunes.

— Je les avois, » dit France, « faict venir :
Ne deu je bien loyaulté leur tenir? »

Navarre : « Quand entrastes a Bayonne,
Tenant tous deux, j'ay souvenance bonne 380

Que le Roy tout vers vous passionné,
« Ores me veoy, » disoit, « desprisonné ! »

Et, en repos soit! nostre bonne mere
Imagina, le tout deduict, que guere

Ne survivroit; avecq elle j'estois, 385

Comme icy suis, et son geste notoïs
Plus que ses motz, empeschez de sa joye :

« Non, » me disoit, « que lassée je soye
Des biens et maulx, mais maulx plus largement,

Dont me suis veue en divers traictement; 390

Ne sçay pourtant que plus face sur terre :

Au fort je laisse a tant France sans guerre.

Le Roy partout y ait faict tout debvoir

De sa personne, en fu je sans avoir

Moult grande craincte et horreur merveilleuse, 395

382. — En marge : « Liberatus non videtur qui filium obsidem reliquit. Bald. et domi de Rota. » Il s'agit sans doute ici d'une citation du juriconsulte Baudouin de Bologne et d'une décision du tribuual ecclésiastique de la *Rote* à Rome.

395. — En marge : « Amour maternelle. »

Veu sa junesse a tout aventureuse,
 Que denoncer on me le vint rué
 De son cheval, fort blessé ou tué.
 Il y fut pris, Fortune y fut maistresse,
 Vaincre il convint sa force par sagesse ; 400
 Luy, et après ses enfans j'ay remis
 En liberté, et de leurs ennemys
 Faict leurs amys. Ont ilz voulu ostage ?
 Ostage j'ay d'eulx vers moy et leur gage
 De leur presente et future amytié, 405
 Car ne sourdra jamais inimitié
 Que nostre Royne aysément n'appayse,
 Pourveu que, comme on doibt, on luy complaise. »
 Ainsi disoit, et veritablement,
 Car a present le veoyons clairement. 410
 Ne croy pourtant qu'elle eust lors en pensée,
 Veu l'amytié bien peu encommencée,
 Que l'Empereur assembler vous deussiez
 Avec le Roy, et que tant vous peussiez,
 Sans que, on le veoyt, le vray passast le croire, 415
 Et a durer de ce faict la memoire
 Ahannera ; le monde en est heureux.
 Mesme a bon jour vint le conte du Roetulx
 En assurer le Roy dedens Compienne :
 Le Roy en veit la maladie sienne 420
 S'en affoiblir : ung message plaisant,

Cognu je la, est moult de bien faisant. »

Navarre ainsi d'eloquence posée
Faisoit son compte, et comme la rosée,
Venant du ciel sur l'herbe soefvement, 425
La faict s'estendre et fleurir largement,
Ainsi attraiet la Royne Leonore,
En la louant, a faire mieulx encore.

Dens le palais arrivées, l'ont veu
Mignonement de tout tresbien pourveu, 430
Et d'escharfaultz tapissez pour leurs femmes.

Desja leurs places y prenoient plusieurs dames,
Tant de Paris que d'entour, de la vont
Ou doit coucher l'Empereur, et y font,
Present le Roy, des grandes mesnageres 435
Privéement aydans aux tapissieres.

La chambre fut et garde robbe aussi
Toute tendue en satin cramoyssi,
Enlevé d'or a haulte broderie,
Et elle estoit en la chancellerie. 440

Porte Baudet jadis fut dit l'apport

424. — En marge : « Fluat ut ros eloquium meum, quasi ymber super gramina. Pindare faict semblable comparaison. »

435. — En marge : « Agamennon et Achilles avoient femme pour parer leurs chambres, mesmes au camp. »

441. — En marge : « L'apport Bandoyer. » Voir, pour une étymologie plus certaine de ce nom le *Bulletin de l'histoire de Paris*, I, 41-2. — Nous lisons dans *Guillebert de Metz* (éd. Leroux de Lincy, 1855, p. 70) : « Et a la porte Baudet vendoit on

De Baudoyer, et ne le fut a tort,
 Car soit de chair ou poisson ou fruitage,
 Apport y a et de tout courtilage.
 Mais est il rien qui ne soit desguisé 445
 Par laps de temps? Or il est devisé
 En deux chemins; le train se meit au dextre,
 Et l'Empereur ne pouvoit encore estre
 Hors le carroy, que les centz hacbuttiers,
 Six vingtz archiers, soixante arbalestiers, 450
 Car tant ilz sont en l'estat de la ville,
 Passoient le pont en armée gentille,
 En haucquetons tous orfaverisez.
 Le Roy tresbien les avoit advisez :
 Fiers s'en tenoient, mesmes leurs capitaines, 455
 S'eslevans la en pensées haultaines,
 Chacun droict soy. Après, le guet marchoit,
 Tous leur estoille au doz, et chevaulchoit
 Coursiers, roussins, pleins de feu et furie :
 C'est, a les veoir, toute chevalerie, 460
 Tous gens d'eslittie alaires et dispos.
 Paris leur doibt, pensent ilz, son repos :

moult de vivre. » *L'Ordre tenu et gardé...* (f^o dj) nous dit qu'il y
 avoit à la porte Baudoyer « ung theatre ou eschaffault sur le-
 quel estoit assis ung verger florissant semé par tout de lis blancz
 au mylieu du quel y avoit une fontaine qui rendoit eae de tous
 costez... »

461. — En marge : « La puissance du prevost du guet en
 Paris. »

Durant qu'on dort, ilz veillent, vont et viennent,
Et en leur main la moictié du temps tiennent
L'auctorité nocturnale par tout, 465
Tant que la ville est grand de bout en bout;
En leur enseigne ont la grand aigle noire,
Plains a ce jour de imperiale gloire.

Après, venoient deux centz filz de marchans,
De plus grand grace encore chevalchans : 470
Bonnetz avoient chargez d'imagerie,
Chaynes au col, sayons de broderie
Et passement sur leur tresfin velous,
Sur cramoyssi de une livrée tous.

Honteux seroient que les Orleanistes 475
Ou Poietevins eussent esté plus mistes ;
Les d'Anverroys au Roy quand il ira
Facent aultant ! La leur cocour on verra.
De trois couleurs portent l'estroicte manche
Soubz bras pendants cueillie sur la hanche ; 480
De satin verd sont les caparassons
De leurs bayars, leurs moreaux, leurs grisons.

L'Empereur vient par la Coustellierie

469. — En marge : « Les mignars de Paris. »

477. — Notre auteur nous rend compte de la rivalité d'Anvers et de Paris par ces mots mis en marge : « Les Parisiens appellent Anvers le petit Paris et ceulx d'Anvers se tiennent plus riches que les Parisiens. »

483. — La rue de la Coutellerie, qui tombait dans la rue de la Vannerie, presque perpendiculairement à la Seine, s'appelait, au

Jusqu'au carfour nommé La Vannerie,
 Ou fut jadis la planche de Mibray; 485
 Tel nom portoit pour la vague et le bray

xiv^e siècle, d'après Sauval, la *rue aux Commanderesse*s; « les Couteliers qui vinrent s'établir dans cette rue, » nous dit Jaillot dans ses *Recherches... sur la ville de Paris*, III, 45, « lui firent perdre son ancien nom pour prendre celui de rue aux *Couteliers* et de la *Coutellerie*, qu'elle portoit dès le règne de Henri II. » Notre texte prouve que dès 1539 au moins ce nom existait.

484. — La rue de la *Vannerie*, parallèle à la Seine, conduisait de la rue *Planche-Mibray* à la place de *Grève*; le carrefour dont parle Macé était celui que formait avec la rue de la *Vannerie* la rue de la *Coutellerie*; ce carrefour, nous dit Jaillot (*Loc. cit.*, III, 54) avait été formé « par le retranchement de quelques maisons, qui fut ordonné le 19 mars 1565. » Le *carfour* existait avant 1539, comme l'indique notre poème.

485. — Nous reproduisons, d'après l'édition qu'a donnée Leroux de Lincy, le passage où Raoul de Presles parle de la *Planche Mibray*: « Ceste porte (la porte St-Merri) aloit tout droit sans tourner a la riviere au lieu que l'en dit les *Planches de mi bray*; et la avoit .i. pont de fust qui s'adressoit droit a Saut Denis de la Chartre et de la par mi la cité s'adressoit a l'autre pont que l'en dit le Petit Pont. Et estoit ce lieu dit a proprement parler les *Planches de mi bray*, car c'estoit la moitié du bras de Saine; et qui avroit une corde et la menast de la porte Saint Martin jusques a la riviere et par la riviere a la Juyerie droit au petit pont de pierre abattu et de la a la porte Saint Jacques, elle yroit droit comme une lingne sanz tourner ne ça ne la. » (*Paris et ses historiens aux XIV^e et XV^e siècles*, p. 109-110, dans l'*Histoire générale de Paris*). — Cette étymologie de *Mibray*, que reproduit avec tout ce passage un autre historien de Paris, Guillebert de Metz (*Ibidem.*, p. 138-139) est purement enfantine: le mot *brai*, d'origine celtique, signifie *boue, vase*, et la *Planche*

Getté de Seyne en une creuse tranche
 Entre le pont que l'on passoit a planche,
 Et on l'ostoit pour estre en seureté.

Noble Paris, tel as jadis esté! 490

Ole Fatal de ta prime naissance!
 Encore au monde il n'estoit bruyt de France :
 Troys roys tenoient toute la Gaule ; ainsi
 L'on appelloit ceste region cy,
 Et convenoient a s'entr'ayder d'eulx mesmes. 495

Pour ce ilz avoient trop royaulx diademes
 En ung enseigne : en si belle union
 Vivoient les roys de ceste region.

L'extreme faim a tant chassa les Scythes
 De leurs marestz et frigoreux limites, 500
 Dont en escu troys grenoilles portoient.

Ainsi sur toute Europe se gectoient ;
 Et, enrichiz des gallicques despoules,
 Laisserent cy leurs armes de grenouilles
 Pour leur memoire, et moult y ont duré. 505

Paris depuis long temps a demouré
 Tousjours petit, mieulx ung bourg que une ville.
 N'encore estoit assez bastie l'ille,

mi brai était un pont qu'on avait établi pour permettre aux habitants de puiser de l'eau à la Seine sans trop s'embourber. — Le vers de Macé, avec le mot *jadis*, nous apprend qu'en 1540 la planche Mibray n'existait plus.

504. — En marge : « Les troys grenoilles et non crapaultz des armes des Scythes. »

Quand, l'ayant veu, Julian l'apostat
 D'amour de luy escrivit son estat : 510
 De Seyne il dit que grand bien en aborde
 Et que jamais ou gueres ne desborde.
 Aultre Empereur, o Paris, te vient veoir ;
 Tant creu tu es pour plus le recevoir
 Capablement, et est aultant preudhomme 515
 Que le premier inhumain et faulx homme,
 Petit ne peult pourtant estre l'honneur
 Et le bon loz donné d'ung grand seigneur :
 Au mot de telz les biens se multiplient,
 Car le Fatal de ce monde ilz mauient. 520
 Encore lors le mont Valerian
 Estoit nommé le mont Venerian,
 Et le mont Martre on appelloit encore
 Le mont de Mars ; le change les decore.
 Les chrestiens, Grecs la pluspart, après 525
 Feirent pour eulx Saint Estienne des Grecz.

512. — En marge : « Sequana nunquam, aut raro, mundat. »

522. — En marge : « Mons Veneris. » — Cette étymologie est inacceptable ; le nom actuel du Mont Valérien ne paraît pas avant le XIII^e siècle. (Cf. Lebeuf, *Hist. du diocèse de Paris*, VII, 126-127.)

524. — En marge : « Mons Martis. » — Tous les historiens de la ville de Paris hésitent entre les étymologies de *Mons Martis*, *Mons Mercurii* et *Mons Martyrum* ; cette dernière semble plus vraisemblable. — Montmartre, non plus que le Mont Valérien, n'a été oublié par Villon, qui les cite dans son *Grand Testament* (éd. P. Jannet, 1867, p. 81).

526. — Cette étymologie est plus que contestable ; voir à ce

Pensant ce temps, mon coeur d'amour s'eslieve
D'amour vers toy, o Sainte Genevieve,
Bergere lors sur ton hault mont Lecu,
Maintenant dit du vulge Montagu. 530

Tes doulx aigneaux, belans après leur mere,
Paisoient entour, mais tu n'en menois guere,
O bien heureuse, o belle paovreté!
Ta mere et toy, paovres avez esté.

Des lors pourtant tes compaigns et compaignes
Accouroient la des prochaines montaignes, 536
Cueillant des fleurs, et quand il faisoit beau,
Tes blondz cheveux couronnoient d'ung chapeau;
Ainsi de toy, comme de la plus belle,
Faisant leur royne. O noble pastourelle, 540
Des lors aymée et hantée de Dieu!
S'on l'eust cognu, il estoit au meillieu,
En pastoureau, de ces gentes fillettes,
Et leur trouvoit luy mesme les fleurettes.

L'heure passant, ton tropeau quelque foyz 545
Tu ramenois. Ta mere a haulte voix

sujet une note de MM. A. de Montaiglon et J. de Rothschild, dans le X^e volume du *Recueil de poésies françoises des XV^e et XVI^e siècles*, p. 3, concluant à l'adoption de *gressus* et non de *græcus*.

529. — Le mont Lecu, « Mons Lecuticius, » était l'ancien nom que portait la montagne Sainte-Geneviève. On voit de plus que le collège de Montaigut, fondé en vertu du testament de Gilles Aycelin de Montaigut, en date du 13 décembre 1314, était situé sur la montagne Sainte-Geneviève.

T'alloit criant, trop estois enjouée,
 Te chastia d'une grande jouée ;
 Le sang en vint : aujourd'huy le ruisseau,
 Ou te lavant tu mouillois ton drappeau, 550
 Vest par honneur Justice d'escarlatte :
 Fault il que ainsi fille si belle on baste !

Sur l'heure donc, Christ qui te accompaignoit,
 Comme du coup le coeur tout luy seignoit,
 Ta mere, hélas ! aveugla ; son oultrage 555
 Sentit, non veit, dessus ton saintet visaige.

Par toy après sa veue recouvra,
 Ou Dieu le faiet et le deffaïet ouvra.
 Impetre doncq que par ou je chemine,
 Car il ennuycte, aussi il m'enlumine ; 560
 Ce que j'en fais, c'est pour l'amour de toy,
 Pour t'honorer j'honore ton terroy.

Vierge o de paix, sois icy ma patronne,
 Des guerres non, car tu n'es Amazonne.

Paix la, paix la, je me sôns exaulcé, 565
 Ung long flambeau elle mesme a haulcé ;
 J'en veoy le jour, ne le temps rien ne cocuvre
 Qu'allant devant elle ne me descoevre,

551. — En marge : « Le parlement en escarlat. »

558. — Cette légende de Sainte-Geneviève est celle qu'ont consacrée les Bollandistes; nous lisons en effet à la vie de Sainte Geneviève (*AA. SS.*, I, 138, *en manchettes*) : « Mater eam percutiens fit cœca... Aquà à filià benedictà linit oculos et sanatur. »

Le Roy ayt faict en son Fontaine Bleau
 Pour l'Empereur feu merueilleux en l'eau : 570
 Chemin a Paix de son cierge elle enseigne
 En son Paris du hault de sa montaigne.
 Ainsi jadis le corbin aeré
 Dressa le grand Alexandre esgaré
 Par les desers au viel Hammon son pere. 575
 Près ce saint temple il avoit son repaire,
 Car si Hammon fut tenu pour divin,
 Bien luy sembla l'industrieux corbin,
 Et lors sentit que serchoit ce monarque ;
 Comme tressaige envoyé fut de l'arche, 580
 Car moult de biens luy a Phoebus apris,
 Que n'eust pour tant sans grand peine compris,
 Tant feust d'engin facilement docile,

569. — En marge : « Le feu nocturnal a Fontainebleau. »

574. — Cette légende, quoique un peu modifiée, a été empruntée, comme nous l'indique en marge notre auteur, à Diodore de Sicile (XVII, 49), sans doute d'après la traduction latine de cet historien grec, faite en 1516 par Ange Cospo, peu de temps après la découverte en Allemagne des livres relatifs à Philippe et à Alexandre. Nous retrouvons le même fait, mais toujours avec quelques changements, raconté dans Arrien (III, 3) et dans *l'Itinerarium Alexandri magni* (parag. 50), qui est avec Julius Valerius la principale source de l'épopée Alexandrine au moyen-âge. Cf. Morel-Fatio (*Romania*, IV, 7-90) qui dans une étude sur l'Alexandre espagnol, cite (p. 65) un passage que l'on peut plus particulièrement rapprocher du nôtre.

Mais Phoebus, lors que a Phoemone, sa fille,
Simplette encor monstroit, soubz grans sermentz, 585
Tout le secret de ses enchantementz,
L'oyseau soigneux oyoit ceste pucelle
Recorder tout, faignant dormir près d'elle.

584. — En marge : « De Phoenone Plinius. » Pline, dans son *Histoire naturelle* (Liv. X, chap. 3) dit, en parlant d'une espèce d'aigle : « Phemonoe, Apollinis dicta filia, dentes ei esse prodidit, mutæ alias, carentique lingua. »





II.

OR l'Empereur de Mibray se tournant,
Devers le pont, l'air dessus luy tonnant, 590
Crea, sembloit, une teste de forme
Difforme ung peu a l'homme, ung peu conforme :
La resplendeur de sa face doroit
Ou que parvint, et par rayons couroit
A tous endroitz : si hardie personne 595
N'en est attainct qu'il ne tramble et s'estonne.

L'oeil, la cuydant regarder, s'esblouyt,
Et le coeur meu pourtant s'en resjouyt,
Et elle encor n'estoit que demy nue,
L'autre demy, com de tenue nue 600
Enveloppée; et l'on sentoit voler
Milz doux esprits, mais sans les veoir, en l'air ;

589. — Voy. plus hant v. 485.

591. — En marge : « Aucuns philosophes dient que ex simplici aere creantur forme sicut ex ceteris elementis a la similitude des choses subjectes desja créées. »

L'air sus et soubz s'en devise et desperse.

C'estoit, c'estoit quelque divine espece :

Ceste noble isle est hantée de Dieu, 605

C'est le tuteur et garde de ce lieu ;

Qui pense mal, qui n'a coeur nect n'y entre :

Souzb luy la terre ouvre son obscur centre.

Aultres disoient estre l'heure genial,

Suyvant par tout le chief imperial, 610

Qui en sa grace et bonté se demonstre

Presentement ; et aussi ceste monstre,

Sur ung hault aigle estant la s'agistoit

Qui son oeil franc a sa clarté gettoit,

D'ongles serrant plusieurs monstres horribles, 615

Tigres, dragons par aultres non vincibles.

Auprès estoit ung escharfault dressé,

Ou vierge Paix, son long chief d'or tressé,

Sembloit de près une tresbelle ymage :

Viaire rond, linge et longuet corsage, 620

Main blanche et molle, ung doy greslet et long,

Dont tient ung abre aussi droict comme ung joncq.

Aulcuns disoient : « Quel abre est ce? — Une olive

616. — Notre auteur a bien soin de nous faire remarquer qu'il n'obéit pas absolument ici à la vérité ; il dit en marge : « En ce je imite la faincte, car je ne trouve point que les aigles combatent les tigres, bien les dragons. »

623. — En marge :

...tarde crescentis olive (Virg. *Géorg.* II, 3).

...ramos (*l. sylva*) vivacis olive (Virg. *Géorg.* II, 181).

Tardive a croistre, afin que long temps vive. »
 A l'entour d'elle, il y a quelques seps 625
 Infructueux, ce semble, et ja tous sez.
 Vers culx se tourne : ilz furent a merveilles
 Pleins de bontons et de petites fueilles :
 « C'est au dangier, » disoient les vigneron,
 « De la gelée, ou grand vinée aurons. » 630
 Près d'elle aussi le bled ja grand s'espice,
 Et au sentir de fleurir a envye ;
 Pruniers, peschiers et poyriers et pommiers
 Fleurissoient la, croy je bien, les premiers.
 Puis or, argent et toute aultre richesse 635
 Gettoit aux gens, et l'on crioit : « Largesse ! »
 Encore contre y a aultre escharfault
 Dessus lequel Discord forcené sault ;
 Sa barbe en sonne et ses cheveulx herissent,
 Et ses gros yeulx de cruaulté s'emplissent. 640
 Sur une dame il court l'espée au poing :
 Que feroit elle ? Elle s'enfuyt au loing ;
 Elle s'escrie : « O ! vive qui peult, vive ! »
 Pasmée chet, a tout le ciel plainctive,
 En sangloutant de tout son bel et bon 645
 Anichilé en cendre et en charbon,
 Sa belle enfant enlevée et forcée,
 A son visaige, ou d'excès trespasée.
 Frere, mary, filz tuez ou meurdris,
 Seurs se tenoient ou ilz ont esté pris, 650

En leur eglise ensemble violée,
 Pleine de meurdre, effondrée, bruslée.

Ung espicier, de noir tout veloutté,
 Suyvoit a pied l'Empereur, de cousté,
 Suant, soufflant : « Je vous plains, » luy va dire
 Ce bon Auguste, et ung peu se retire, 656
 Que tant ne feust le vieillard oppressé.

L'Empereur mal ne s'estoit adressé :
 Toute sa vie avoit courru l'Hespaigne,
 Flandres, Braban, Hollande et Alemaigne, 660
 En traficquant; si luy a respondu,
 Comme marchant hardy et entendu :
 « Sire, l'on n'a ung tel honneur sans peine, »
 Et, ce disant, se mettoit hors d'haleine.

« De cinq estatz, orfebvres, espiciers, 665
 Et bonnettiers, pelletiers et merciers,
 De chacun quatre esleuz entre aultres sommes,
 Comme povez estimer, tous preudhommes,
 Pour les appuis de ce poelle porter
 Chacun son tour; il reste supporter 670
 L'insuffisance et petitesse nostre
 Vers la haulteur de la Majesté Vostre. »

Ainsi disoit, mesland de l'alemand,

651. — En marge : « Comparaison honteuse de l'église violée a une fille, prononcée par une mere transportée. »

652. — En marge : « Ceulx qui ont droict en Paris de porter le poelle. »

Du portugais, genevois et flammand ;
Ce que sembloit l'Empereur tresbien prendre, 675
Mais pour le bruyt ne pouvoit tout entendre.

Tel doux acueil, qu'est ce, sinon ung peu
De sa bonté? Et cest homme tout meu
En devint fraiz, comme sentant quelque ombre
D'une forest mere d'abres sans nombre. 680

Or l'Empereur est desja sur le pont
De Nostre Dame, et l'air encor respond
A mil canons, dont la noble Bastille
L'avoit entrant salué pour la ville.

Ilz furent faictz pour briser et tuer, 685
Et maintenant servent a saluer!

O le bon temps! O le bien heuré siecle!
Seicle dormant soubz le vol de cest aigle,
Seicle a seurté de la fouldre des cieulx,
O comme tout desja se tourne en mieulx! 690

Sur ce long pont estoit mise une porte
A chacun bout, ou, en superbe sorte,
A double chief, cest aigle, coronné
Et de maintz grans escus environné
De tous pays, ores jointcz a Bourgongne, 695
L'Empereur estre ung grand terrien tesmongne.

Ung ciel y a de l'hierre tout verd,
A lacz d'amour et lampes d'or, couvert
Encor dessus d'une gente courtine,
Le long du pont, de belle toile fine. 700

Oultre plus, mil serenes et tritons,
 Et soubz chacun leur amoureux dictons ;
 Encor dessoubz, aux ouvroirs et fenestres,
 Mil petis corps de deesses terrestres :
 Toute jeunesse en leur acoustrement 705
 De chief, de corps assis tresproprement.
 L'une est Brugeoyse et l'autre Bruxelloyse,
 L'autre Ganthoyse et l'autre Hollandoyse ;
 Toutes le moins elles ont de Paris
 Fors doulz maintiens et naturelz soubris. 710
 A leurs mariz ou leurs freres soubrient,
 Passans en ordre, et leurs filles les crient ;
 Sur mulles font vers Cesar leur devoir,
 Et elles la, mais les pourra l'on veoir ?

Les beaux tappis troussent, cueillent, atachent :
 De battre ainsi dessus les yeulx leur fachent ; 716
 Trop longz ilz sont, pour ce on les a troussez.

D'autres beaultez y a par tout assez ;
 Ung peu le train de devant se retarde,
 Afin que mieulx l'Empereur le regarde. 720

A tant parvient, non sans estre moult las
 Du bruyt des gens, non obstant mil soulas,
 A Nostre Dame, ou Chanoynes, en belle

714. — En marge : « Le Roy avoit commandé que tous estatz feissent leurs devoirs envers l'Empereur, et pour ce je l'ay faict en ce present traicté ; si je n'eusse esté malade ce caresme, j'eusse plus tost monstré diligence. »

Procession de feste solennelle,

L'out veneré de chappes, cierges, croix, 725

Orgues tonans pour respondre a leur voix.

Presentez sont par le Legat avecque

Le cardinal du Bellay, leur évesque.

L'on le veoyt la, s'il sçayt bien chevaulcher,

Encore mieulx luy siet il a marcher. 730

L'oeil a tous gette, et après quelque breve

Devotion, pour l'heure se releve,

Disant en soy que mais que il eust loysir :

Y reviendrait orer a son plaisir.

Voulientiers veit Saint Christofle, de forme 735

Si haulte, grosse, epouvantable, enorme ;

Et remontant, dit de tout le vaisseau,

Qu'aultre ne sçayt si massif et si beau.

727. — Ce légat, que nous voyons déjà figurer au v. 206, était le cardinal Alexandre Farnèse (*Gall. christ.*, I, col. 832).

728. — Jean du Bellay, évêque de Paris en 1532, cardinal en 1535, mort en 1560, rendit durant sa vie de nombreux services à François I^{er} contre Charles-Quint.

735. — Saint-Christophe, dont le nom signifie *qui porte le Christ*, était représenté ordinairement au moyen-âge, sous la figure d'un géant portant le Christ sur ses épaules et s'appuyant sur un bâton ; la vue de ce saint préservait, suivant la légende, de la male mort, aussi était-il l'objet d'une dévotion presque universelle. Ses restes furent transportés d'abord à Tolède, puis, du moins en partie, à l'abbaye de Saint-Denis, en France. La statue colossale de ce saint, qui existait déjà, en 1540, dans la cathédrale de Paris, fut détruite en 1784.

L'ambassadeur pour le roy d'Angleterre,
 Veoyant Cesar aller faire la guerre 740
 Au duc Clevois, a son maistre allié
 Nouvellement, l'avoit pieça prié
 Se desister, aultrement que son maistre
 Estoit tenu vers son beau frere d'estre
 De ses amys; il avoit respondu 745
 Que ayse il estoit d'avoir lors entendu
 Son estomach, et que tousjours en doubte
 L'avoit tenu; au fort, peu il redoubte
 Ung homme tel, ains s'il le fache, ira
 En Angleterre, et la le punira. 750

Et en parlant, devenoit palle et blesme.
 L'Anglois de luy consulta dens soy mesme :
 « A sa grandeur rien que grand ne convient;
 Que pense il faire? Ou appetit luy vient
 De s'aggrandir et haulser, en vieillesse, 755
 Le fondement des faictz de sa junesse;

739. — Edmund Bonner, évêque de Londres, était ambassadeur d'Angleterre résidant en France au 1^{er} janvier 1540. Peut-être s'agit-il plutôt ici de sir Thomas Wyat ou de son successeur Richard Tate qui, tous deux, se trouvaient à Paris le 7 janvier 1540. (Cf. *State papers. Forgn Corrdce. Henry VIII*, VIII, 219 ss.)

741. — Guillaume, duc de Clèves, dont la sœur Anne épousa le roi Henri VIII, le 6 janvier 1540; le poète a antidaté cet événement.

752. — En marge : « Sollicitude et reverie de diligent Embas-sad[eur]. »

Ou, s'il ne peult a plus hault parvenir,
En son present se veult entretenir.

De s'aggrandir Fortune est si grillante!

On fault si tost avec elle inconstante! 760

A plusieurs gens elle a jadis soumis

Sa deité, lesquelz après a mis

En piteux ordre; ou sont mortz avant aage,

Ou en vieillesse encouru maint damage.

Il est si grand qu'il a peu de mortel, 765

Joinet qu'il a fait son renom immortel.

Gloire ses faictz pour jamais vivifie,

Gloire desja presque le deifie.

Que veult il plus, luy tresriche seigneur?

Que veult il plus que la paix, de son heur 770

Conservatrice? Estre en gloire immortelle

Et en repos, c'est mener vie telle,

Ou approchant de celle qu'ont les Dieux,

Et s'affecter ja le regne des cieulx.

S'il est donc saige, a ce qu'il a se tienne; 775

Regne content, que subject ne devienne:

Plus on est hault, plus on trebuche bas!

Telz de Fortune encor sont les esbatz.

768. — Le mot *deiffier* était sans doute peu employé en 1540, puisque Macé se croit obligé d'en citer un exemple : « *Deifie*. De ce mot a usé celluy qui a faict le prologue de Lancelot présenté au roy Charles. » Ce ms. n'est pas à la Bibl. nationale.

774. — En marge :

...viamque affectat olympo (Virg. *Géorg.* IV, 562).

Or le hault ciel et la plus basse terre
 Scrutable n'est, tant l'on s'en puisse enquerre, 780
 Et encor moins le penser d'ung vray roy :
 Art si subtil Dieu reserve pour soy,
 Mais plus on a, moins on est satiable,
 Et ung grand coeur de rien n'est emplissable. »

Ainsi pensoit, puis voulut moyenner 785
 Comme il pourroit le coeur du Roy tourner.

L'heure au palais espia, pour luy dire
 Non clairement le final ou il tire,
 Mais pour sentir ou a son geste veoir
 Quel coeur il peult presentement avoir : 790

« Sire, » luy dit, « les choses plus petites,
 Dont ung honneur immortel tu merites,
 C'est d'estre roy tresgrand et trespuissant;
 Maint aultre fut, devant toy, joysant
 De ces tresbeaulx et tresexcellentz tiltres, 795
 Administrant ce que tu administres.

Ta courtoysie et franche loyaulté
 Valent trop mieulx que telle royaulté.

Doubtable n'est que par armes ne puisses
 Dominer tous : tesmoingz en sont les Suysses, 800
 Ausquelz, par toy en personne desfaictz,

781. — L'auteur cite en marge le passage des *Proverbes* (XXV, 3), qu'il ne fait que paraphraser.

801. — Allusion à la bataille de Marignan, 13 et 14 septembre 1515, où la victoire fut longtemps balancée.

N'y a exploictz que l'Empereur ayt faictz
A comparer. Son majeur le duc Charles,
Du quel au loz de si bon coeur tu parles,
Aulcunefois contr'eulx s'acharna moult. 805
Mais quoy! peut il ainsi venir a bout
De telz meurdriers, devoreurs de leurs vies,
Par leurs fureurs belluynes ravies,
Avant leur mort? Ce grand duc tresheureux
Et tresexpert fut desconfiet par eulx, 810
Et y mourut; et alechez de ceste
Foelicité, chacun haulsoient la teste,
Jusqu'a veoir sus roys, papes, empereurs.
Paovres estoient, devindrent conquereurs,
Tant redoubtez furent de leur victoire 815
Contre ce duc, des Bourgoignons la gloire!
Les chastieurs des princes s'appelloient,
Et en ce nom contre toy querelloient
Le tort d'aultruy, contemnans ta junesse.
Pour essay doneq de ta haulte noblesse, 820
A Marignan, après t'avoir failly
De convenant, toy par eulx assailly,
Feis de leurs corps horrible boucherie,

803. — Charles-le-Téméraire, bisaïeul de Charles-Quint, par sa fille Marie de Bourgogne, mère de Philippe-le-Beau.

810. — Il suffit de rappeler ici le nom des batailles (1476-1477) de Granson, de Morat et de Nancy, cette dernière où mourut Charles-le-Téméraire.

De ta main propre, encor mal aguerrie.

Le ciel, ce jour, en plein esté, tout blanc, 825
 Venant le soir, prit couleur de leur sanc,
 Infect, pollu, et dura la meslée
 Tant que la nuycet clause l'eust desmeslée.

Elle couvrit leur honte et ton honneur,
 Et en frescheur nourrissoit ton bon heur, 830
 Pour le matin; et ilz se releverent,
 Et prest aux coups des premiers te trouverent.

Dieu ne feit oncq plus vrays coeurs de lyons,
 Mortz se vaultroient en leurs rebellions.

Guerre est leur estre, enfans en ont et femmes :
 Armez au camp engendrent corps et ames; 835
 A Mars ainsi ilz nayssent endebtez
 Rendre ame et corps, comme a luy affectez.
 C'est a ton loz, mais l'on viendra a dire
 Que ce duc n'eust la force de l'empire 840
 Pour aggrandir sa vaillance et son nom,
 Et que jamais n'eut a faire sinon
 Pour le plus grand, au roy Loys unziesme,
 Ou son sourfilz est duc plus que luy mesme,
 Roy plusieurs fois, davantaige empereur, 845
 Et tel qu'au Ture, tant soit grand, faict terreur.

Il l'a chassé, pris Tunis, la Golette;
 Aultre menée et plus grand il a faicte :

835. — En marge : « Suysses naturellement bellicqueux. »

847. — Charles-Quint (1532) repousse Soliman qui venait

A Naples mortz sont tes gens, et Laultret ;
 Et par Bourbon, tien et par luy soustraict, 850
 Il t'a fait prendre, après saccager, Romme ;
 A dire bien, vescu n'a si grand homme
 Puis huict cens ans, sinon toy. De vous deulx
 Je dis ce mot. Pensent tous aultres d'eulx
 Ce qu'ilz pouront, mais la personne tieune 855
 A eu partout le bon dessus la sienne.
 Ne l'as tu pas vaincu premierement
 Près de Meziers, a Aix secondement,
 Vous deux presentz, et par quelle victoire ?
 En le chassant, oeuvre de plus grand gloire 860
 Et convenable a roy treschrestian,
 Que si ton fer tu eusses du corps sien
 Ensanglanté. Trop miculx faict qui recule

assiéger Vienne, puis, après avoir vaincu Barberousse, débarque en Afrique et rétablit Muley-Hassem sur son trône. — La Goulette est le nom donné au chenal du port de Tunis, ainsi qu'au château qui le dominait.

851. — Allusions à la trahison du connétable de Bourbon, à la bataille de Pavie, où François I^{er} fut fait prisonnier (1525), au sac de Rome (1527) et à la mort de Lautrec devant Naples (1528).

858. — Bayard, en 1521, soutint dans Mézières un siège des plus mémorables contre l'Empereur, qui dut se retirer. — Aix, qui avait ouvert ses portes à Charles de Bourbon, voulut résister à Charles-Quint, en 1521; le roi de France ordonna la destruction des fortifications, et Charles-Quint se fit couronner dans cette ville roi d'Arles et de Provence.

Gens furieux que cil qui les egeule.
 L'heur genial de ton humanité 865
 Passe le sien, bien qu'il ayt dignité
 Superieure; et, personne a personne,
 Gloire vers toy plus que vers luy s'adonne.
 Et quant au point que luy mesmes absent
 Par ses soubdars t'a desfaict toy present, 870
 Cela vous meet le hasard de Fortune
 Devant les yeulx, pour que toute rancune
 Vous obliez, ains que vous hazarder
 A telle guerre ou il se fault garder
 Des plus petis. En quoy c'est grand merveille 875
 De ta bonté certes la nonpareille,
 Que, son beau bruyt sur le monde estendu,
 Ung tel seigneur de hayneux a rendu
 Ton vray amy, diray je davantaige?
 Ton prisonnier, si avois le couraige. 880
 O comme tout soubz le ciel va et vient
 Tout a son tour! Ne sçay s'il te soubvient
 De quand tu fus en Hespaigne, a fiance
 D'asseurer la quelque belle alliance;
 Ainsi, je croy, se fie il maintenant. 885

875. — En marge : « Il doute que le Roy ne s'allie avec l'Empereur contre le Roy d'Angleterre, et dit que les plus petis sont a craindre. »

883. — Allusion à la captivité de François I^{er} en Espagne.

Toy veuf, luy veuf, tout n'est il convenant ?
 Et, si par tout tu n'entroys a semblable
 Solennité, ce fut pour l'exécrable
 Ferocité de la haine, non bien
 Toute obliée en ton coeur et le sien. 890

La guerre semble a la mer furibunde,
 Ou de ses flocz encore se bat l'unde,
 Après ung peu qu'il n'y a plus de vent.

La guerre faicte, ainsi l'on veoyt souvent
 Encore l'ire avoir quelque durée, 895
 Et nulle paix estre toute assurée.

Mais aux derniers debatz, Dieu soit loué !
 Chacun de vous s'est, ce semble, joué
 Sans meurdre gros : ja vostre mutuelle
 Fraternité n'y peult estre cruelle. 900

Le soleil d'or est par foyz obscurcy
 De quelque nue, et soubdain reclarcy :
 Ainsi de vous, la bonté d'ung a l'autre,
 Troublée ung peu et sans la coulpe vostre
 Mais d'estrangers, commence a revenir 905

A sa nature, et pour y parvenir,
 L'ung l'autre sert, l'ung a l'autre obtempere.

Ainsi le duc Philippe, de luy pere,

886. — Au moment où écrivit Macé, François I^{er} était, en effet, veuf de sa première femme, Claude de France, morte en 1524, et Charles-Quint venait de perdre sa femme, Éléonore de Portugal, qu'il avait épousée en 1529.

En Angleterre estant par mer getté,
 Fut du feu Roy reveremment traicté ; 910
 Plusieurs entr'eulx differentz appoincterent,
 Et mutuelle amytié contracterent.

Le duc tenoit blanche rose en sa foy :
 Ains que partir, la meit es mains du Roy,
 Pour amortir toute soubspson de hayne. 915
 Le Roy, veoyant le temps de sa certaine
 Foelicité, ne voulut refuser,
 Tel heur s'offrant, ains sur l'heure en user. »

Ainsy l'Anglois, a quoy le Roy en grande
 Honnesteté : « Je, » lui dit, « ne demande 920
 A Dieu premier, et après a tous roys
 Que vrays amys nous veoir tous une foys,
 Et nostre Europe en paix universelle.

Il n'y a nul que, s'il cherche querelle,
 N'en trouve cause ; au contraire, qui veut 925
 Chercher accord, bien trouver il le peut.

Sans paix, dresser nous ne povons concile,
 Lequel, s'il n'est necessaire, est utile,
 Comme cognoit le Roy, mon bon amy ;
 Pour ce ne fault qu'il se face ennemy 930

912. — En 1505, Philippe-le-Beau, s'étant embarqué à Middelburg, en Hollande, pour aller en Espagne, fut jeté par une tempête sur les côtes d'Angleterre où Henri VII le reçut avec beaucoup d'égards, tout en le retenant pendant trois mois sous divers prétextes, pour faciliter les projets de Ferdinand d'Aragon.

De l'Empereur, mesmement que Angleterre
 Assez encor a de mal sans la guerre,
 Et bien vouldrois les sçavoir accorder. »

Ainsi parlant, se print a regarder
 Dedens la court : les maistres des requestes 935

Y sont desja en grandz robbes honnestes
 De velous noir, et Budé des premiers.

Du grand Conseil aussi les conscelliers
 En satin noir, soixante secretaires
 En damas noir, puis les pensionaires 940

Dessoubz Loys, le prince de Nevers,
 Et le seigneur Canaples, tous couvers
 Superbement; puis Robert de la Marche,
 Sieur de Sedan, avec ses Suysses marche.

Après, le grand Escuyer se monstra, 945

937. — Budé, bien connu comme helléniste, fut nommé maitre des requêtes par François I^{er}, le 22 août 1522, et mourut en 1540 (24 août), quelques mois à peine après l'apparition du poème de Macé.

941. — Louis de Clèves, comte d'Auxerre, second fils du comte de Nevers, Engilbert de Clèves.

942. — Le sire de Canaples était un des meilleurs capitaines de François I^{er}. Il se distingua surtout aux sièges d'Hesdin (1526), de Montreuil (1535) et de Metz (1552).

943. — Robert IV, comte de La Mark, prince de Sedan, fils de l'historien Robert de Fleuranges, fut nommé plus tard maréchal en 1547.

945. — Le grand écuyer de France était, en 1540, Jacques de Genouillac, dit *Galiot*, seigneur d'Acier en Querey qui, en 1545, devint gouverneur de Languedoc et mourut en 1546.

Et l'Empereur consequemment entra.

Il descendoit : lors le Roy, son beau frere,
 Tout pris, tout meu de cordiale chere,
 Tous les degrez descendit l'accoler.

En remontant, on les veoyt parler, 950
 Tous deux chief nud, et en quelz royaulx gestes!
 Plus sont les gens nobles, plus sont honnestes.

Veoyant cela, me soubviut d'Herculès,
 Receu du bon Evandre en son palays,
 Ou mieulx de deux Herculès, l'ung Libicque 955
 Portant ses deux pilliers, l'aultre Gallicque,
 Les gens a soy par l'oreille amenant,
 De chaine d'or a sa langue tenant :
 Si doucement usa de sa puissance,
 Qu'ilz accouroient en son obeysance. 960

Tandis Linus, Museus et Amphion,
 Pour une bende, et pour l'aultre Arion,
 Et Ioppas et Marsyas s'employent,
 Troys contre troys; et ungz les aultres oyent,
 Et a leur tour leurs chantz ilz ontournys, 965
 Ceulx la de l'aigle et ceulx cy du phoenix.

954. — Roi d'Arcadie qui, selon la tradition mythologique, donna l'hospitalité à Hercule, quand ce demi-dieu passa en Italie après la défaite de Géryon. Il avait bâti dans le Latium la ville de Pallantée qui plus tard fit partie de Rome (Virg. *Én.* VIII, 52-4).

961-963. — Nous ne savons à quelle source Macé a emprunté la légende de cette lutte entre les poètes de la mythologie grecque, dont il cite ici les noms.

Sur tous oyseaux Jupiter ayme l'aigle,
 Par luy servy fut des le premier secle :
 Jouvenceau lors encores apprenoit
 A gouverner ; toutesfois gouvernoit. 970

Veoir il voulut ce que tenoit ce monde
 En large et long de la machine ronde :
 Si se alla seoir de son ciel au meillieu,
 A son semblant, et de ce mesme lieu
 En ung moment deux noirs aigles envoye. 975
 De ça, de la, l'ung tout droict prend la voye
 Vers le ponant, l'autre vers le levant :
 C'est a l'envy qui reviendra devant ;
 Et leur tour faict, a mesme heure reviennent,
 Et au rentrer l'ung et l'autre conviennent. 980

Jupiter pour ce ung corps en fait de deux :
 Ainsi tout fut des lors occupé d'eulx.
 Le beau Titan, de celeste lumiere,
 Et filz premier de Cybele premiere,
 La supplia luy donner son phoenix, 985
 Car le veoyoit plein de biens infinitz.

Cybele n'a rien qui tant luy agrée
 N'aussi Titan ou tant il se recrée.

Le noble oysel d'Arabie s'en va
 Jusqu'en Egypte, et après s'en reva, 990
 Tendrant au ciel ses aelles azurées

978. — En marge : « Ex commentariis in Pyndaram. »

Et son gent col de plumettes dorées
 Environné, il semble d'ung collier,
 Tout de pur or faict, pour son col lier.

Ainsi la part du monde qui abonde 995

De plus grans biens il circuit et circonde,
 Et est tout seul; trop heureux on seroit
 Quand deux phoenix sur la terre on verroit.

Ne fut ce pas hardiment faict a l'aigle
 D'aller choisir, en ung champ plein de segle, 1000
 Ganimedès, le royal jouvenceau?

Entre plusieurs suyvant ung lappereau,
 Il l'empietoit; les chiens après japperent,
 Ses gouverneurs leurs bras en hault leverent.

Que feront ilz? Que ne l'ont ilz gardé 1005

Soigneusement? Après bien regardé
 Qu'il deviendroit, ilz le perdoient de veue.

Bien fut des dieux ceste proye receue,
 Et le Troyen est des premiers des dieux :
 Que le plainct on? Perdu n'est qui est mieulx. 1010

994. — En marge : « Si tost que le Roy revint d'Hespaigne, je luy feis presenter par M. de La Chesnaye ung prologue sur mon premier livre de Huc Capet ou je deduisois plus a plain la nature du Phoenix. » — Ce prologue se retrouve au commencement de la *Chronique rimée* de René Macé (Bibl. nat., ms. fr. 4966). Il s'agit sans doute ici de Nicole de La Chesnaye, conseiller au Parlement et auteur de la *Nef de santé*.

1001. — Macé, en marge, renvoie à l'épigramme d'Alciat sur Ganimède. (Cf. *Selecta epigr.*, Bâle, 1529, p. 159.)

Le beau phoenix en une lande heureuse
 Fut espîé d'une nymphe amoureuse
 Et de luy elle. O ! n'est ce au feu d'amour
 Qu'il se consume en piolant entour?
 D'amour aussi la nymphe se consume, 1015
 Amour les coeurs de l'ung et l'autre allume ;
 La nymphe en Gaule apporta son amy
 Dens son giron doucement endormy.
 En lieu qu'il soit, il n'y a phoenix aultre,
 Qu'on cherche bien, le phoenix est tout nostre ; 1020
 Amour Loeda et son cygne ayt uniz,
 Mieulx est la nymphe au gré de son phoenix.

Aigle jamais ne mourut de viellesse,
 Par son art propre il refaict sa jeunesse :
 Tant croit par temps la corne de son becq 1025
 Qu'il ne peult paistre, et s'en trouve tout seeq :
 « Meur je de faim ? » dit il en son couraige,
 « Et j'ay conquis si ample droict d'usaige
 Sur plume et poil ! » Il assault quelque roch
 Et a grandz coups rompt de son becq le crocq ; 1030
 Le feu en sault, ses estaintes prunelles
 Reboyvent la du graiz les estincelles ;

1018. — En marge : « Plinius dicit phoenicem fabulosum. »
 — Pline (*Hist. nat.*, Liv. VII, chap. 49), parlant des fables relatives à l'âge des hommes et des animaux, en cite quelques-unes qu'il attribue à Hésiode, et il ajoute : « et reliqua fabulosius in phoenice. »

1026. — Macé nous dit ici s'être inspiré de S. Augustin.

Après se paist, et de laid devient beau,
De foible fort, tout jeune, tout nouveau.

Le beau phoenix, pere et filz de soy mesme, 1035
Passe mil ans, et en cest aage extreme
Cherche une palme, et après long recueil
D'odeurs et fleurs en faict la son cercueil :
D'aelles et becq tant se y bat et s'eschauffe
Qu'il vient en feu, tant est de fine estoffe. 1040

Alors Phoebus appelle tous les dieux :
« O escoutez ung chant armonieux ;
C'est le phoenix qui pour vivre se tue :
Son ame est cendre, avec l'air s'esvertue. »

Le rengendrer premier s'en faict ung ver, 1045
Puis ung poulet, a l'entrée de ver.

Infiniment l'Empereur puisse vivre
Et le bon Roy plus l'empasser qu'ensuyvre !
Mortz soyent tous deux, encor ne mouront pas,
Le vray bonheur naist après le trespas. 1050

Premier entra l'Empereur en la sale,
Tant qu'elle est grand tapissée a royale
Magnificence : « Icy sont, » dit le Roy,
« Noz devanciers, » et luy monstroït du doy
Sur longz pilliers les sacrées ymages 1055
Des deffunctz roys, faictz a grans personnages.

Charles le Grand lors devant les yeulx vint

1056. — Ces statues de rois existaient effectivement au Palais de Justice.

A l'Empereur, et pensif en devint :
 Charles a nom, et est empereur comme
 Charles le Grand, puis que grand on le nomme. 1060
 Qu'a il tant faict ? Dont a il emporté
 Ce nom sur tous, que par priorité
 Du temps tenu dessoubz sa telle quelle
 Principaulté en son pere nouvelle ?

Ce temps cy mesme est a soy envyeux, 1065
 Ses faictz luy sont a ouyr ennuyeux :
 Fuie doncq tost le present transitoire ;
 Si l'on ne peult qu'au futur avoir gloire,
 Gloire a cela que plus va vieillissant,
 Plus reverdit et plus est fleurissant. 1070

Or l'Empereur, veoyant l'architecture
 De ce palays d'admirable structure,
 Le Roy luy dit : « Cest hostel tant qu'est grand
 Inventa faire ung nommé Enguerrand
 De Marigny, soubz Le Beau roy Philipe, 1075
 Dont en honneur avec luy participe ;
 A la justice ilz bastirent ce lieu
 Dens ceste ville, en ce noble meillieu.

Jadis n'estoit ma nation françoise
 Tant adonnée a discord et a noyse 1080

1064. — En marge : « Pepin, pere de Charlemagne, usurpa le royaume : maximum vero michi semper visum est commodum possessionis. »

1074. — Enguerrand restaura le Palais de Justice.

Que maintenant : en amour les voisins
 S'entretenoient, ne freres ne cousins
 Pour biens partir venoient devant le juge ;
 Ou s'il falloit y aller, au refuge,
 Pour quelque doubte en droictz non apparentz, 1085
 Au premier jour ilz estoient comparentz
 Devant celluy qui tenoit le bailliage
 Sur leur terroy, fut ou ville ou village.

Et se tenoient a ce qu'en avoit dit,
 Sans quelque appel, pour l'estime ou credit 1090
 Du bon baillif ; mais depuis que Avarice
 Vint a bender l'unique oeil de Justice,
 Le peuple cheut en obstination
 De mespriser leur jurisdiction,
 A demander et delays et absences 1095
 Et appeller de toutes leurs sentences.

L'on a espoir que ung baillif incogneu
 Et qui n'aura des playdans nul cogneu,
 Pas ne voudra, par amour ou rancune,
 Se porter mal envers personne aulcune. 1100

Pour finir doncq ces appeaulx, les bons roys
 Font lors status qu'en l'an deux fois ou troys
 Ou quatre au plus, c'est assez, ce leur semble,
 Leurs conseilliers adviseroient ensemble
 De les juger ; et estoient conseilliers 1105
 Privez au Roy et des plus familiers,
 Suyvant sa court, car hors la Court royale

N'avoient ailleurs assiete speciale ;
 Ou que le Roy allast, il y menoit
 Dame Justice et près soy la tenoit. 1110

Bon faisoit veoir telle Prudence a dextre
 Du pere au peuple et Force a la senestre.

Depuis pourtant qu'en maint lieu trop longtain
 Les roys alloient, et estoit incertain
 Quand appellans auroient leurs audiences, 1115

Ce que leur fut a gros frais et despences ;
 Sur ce Le Bel, a Paris, ou les roys
 Et tous les pairs estoient souventesfois,
 Feit ce palays propre siege et estable,
 De sa justice a chacun redevable. » 1120

De tel propos le Roy se pourmenoit
 Avec Cesar et l'en entretenoit.

Le jour passoit que la nuict palle et morne
 Dessoubz la lune a blanche et double corne
 Descouloroit des choses la beaulté : 1125

Chassée fut par force de clarté
 Dehors la sale a belle cire vierge,
 Dont a troys filz estoit faict chacun cierge,
 Voire, et chacung, en son chandelier gent,

1112. — En marge : « *Prudence*. Prudentia de his que mutantur, inde juris prudentia. *Force*. Salomon ne demanda a Dieu sinon la science de scavoir bien juger les differens de son peuple ; et Dieu luy en donna davantaige, mais ceste jurisprudence fut la principale. »

Tout nouveau faict de pur et fin argent, 1130
 Pendoit de hault a cordeletz de soye,
 Que les vers font pour les roys a grand joye.

Buffectz y a aultant que de pilliers,
 Chargez de beaux ouvraiges a milliers;
 Et tout autour par degrez semblent joindre 1135
 Aux piedz des roys, tant hault en est le moindre.

Le mengier vient : le Roy la de rechief
 Vers l'Empereur faict tant, tousjours nud chief,
 Qu'il se va seoir au lieu plus honorable,
 Et le premier. D'ung long marbre est la table. 1140
 Le Roy le suyt, mais de si loing que deux
 Eussent peu estre aysement entredeux ;
 Et le Daulphin et Orleans son frere
 Suyvoient après, mais tresloing de leur pere ;
 Après, le roy de Navarre, et après 1145
 Duez, cardinaulx et contes près a près ;
 Et leurs enfans, en tresriche pareure,
 Portoint la serte ; ilz servent a ceste heure,
 Mais a leur tour ilz seront ducz aussi,
 Contes, marquiz, et servis tout ainsi. 1150

1145. — Henri d'Albret, roi de Navarre, qui avait épousé, en 1526, Marguerite d'Orléans, sœur de François I^{er}.

1146. — « Les cardinaulx de Bourbon et de Lorraine furent assis... au dessus d'Antoine, duc de Vendosme... » (Bibl. nat., coll. Dupuy, 478, fol. 35 r^o et 38 v^o.)



III.

MONTMORENSI, connestable et grand maistre,
Se feit ce jour a grand planté cognoistre
En tous debvoirs : ce convive il servit
A droict grand maistre, et l'Empereur le y veit
De tresbon gré, mais le dit plus propice 1155
Au branc porter en son greigneur office.

Puis le matin tousjours avoit esté
Vis a vis luy en vraye majesté
De connestable, et son espéc d'armes
Tousjours en main, dont tant de beaux faictz d'armes
Il a parfaict. O tresnoble seigneur, 1161
Ouyr ung jour puisses en quel honneur
Petis et grans parlent de tes proesses !
De te tuer jour et nuyct tu ne cesses,

1156. — Macé nous apprend, en marge, que ces six premiers vers sont « du brave gergon de la table ronde. » A défaut d'exactitude cette note a du moins le mérite de nous montrer qu'au xvi^e siècle on lisait encore les romans du xiii^e.

- Pour donner ordre aux affaires du Roy, 1165
Qui sont si grans, et tous gisent sur toy ;
Soubz mil perilz Gloire a toy s'est cachée
Des ta jeunesse, et l'as si bien cherchée
A tout labour que tienne tu la tiens.
Tienne pourtant toute ne la retiens : 1170
Donnée l'as a France et sa couronne,
Et a surcroist France te la redonne.
Aux navigans ung bon vent est moult doux,
Grans goufres ont et abismes dessoubz ;
Passent pourtant. Ainsi ton ame attaincte 1175
De bel espoir, de milz dangiers n'eut crainte ;
Les dangiers sont de ton loz fructueux :
Plus y sont grans, plus y es vertueux.
La mer tant soit hydeuse et tempestée,
Si a double ancre est la nef arrestée, 1180
Vainquit le temps : tu as pareillement
Art et povoir, desquelz deux jointement
As surmonté, dont ta gloire redonde,
Toutes noz grans adversitez du monde.
En noz malheurs nous gisions accropis, 1185
N'ayans aulcune attente que du pis,
Et relevez nous as de ta main haulte,
Maulgré du temps l'infamie et la faulte.
Ce que pensans devenons esbahiz ;
Qu'est ce d'avoir le coeur a son pays! 1190
De tel amour suyvois tes entreprises,

Au vray honneur de France toutes mises,
Que le plaisir les labeurs y passa ;
En travaillant ton coeur se y delassa.

Nous avois tu bien preservez en guerre? 1195

La paix au ciel, ce croy je, tu vas querre
Pour tout le monde. O ! que sans ta vertu
Tout alloit mal ! Aussi ne sentois tu,
En ce jour d'huy, ces triumphales gloires
Tiennes parties, après dignes victoires. 1200

L'Empereur n'eust aultant de la moictié
Prise du Roy, tant soit grand, l'amytié,
Sans que premier eust senty ta vaillance
Ou geut l'image et fortune de France.

Et ore, entrant souz le poelle, honteux 1205

De tant d'honneur, mesme en son ducil piteux,
Quand luy as dict qu'encor le Roy commande
Luy faire plus, a protesté, en grande
Discretion, qu'a luy tant n'appartient,
Et que dens France Empereur ne se tient, 1210
Car ce nom vient de France en Alemaigne ;
Mais, comme il soit des petis roys d'Hespaigne,
Capable n'est des honneurs du grand Roy.

Bien quelque goutte encor il garde en soy

1196. — Anne de Montmorency avait aidé au rapprochement entre François I^{er} et Charles-Quint, et c'est d'après son avis que l'Empereur fut autorisé à traverser la France pour aller châtier les Gantois révoltés. (Voy. v. 146.)

Du sang de France, et sa maison d'Aultriche 1215
 De ceste part plus que d'aultres est riche.
 Si noble sang on ne peult honorer
 Suffisamment ou qu'il puisse durer :
 Non a moy doncq, mais a la vostre race
 Faictes cecy, et bien fault que j'en face 1220
 Au gré du Roy, et de ce peuple cy.
 Preu connestable, ore il s'excuse, ainsi
 Qu'il est changé. Que Dieu te favorise,
 Faisant par toy faictz de si grand maistrise!
 De tes labours Europe le fruict prend, 1225
 Toute pourtant ta gloire n'en comprend.
 Nombre petit de noblesse d'Hespaigne
 Et Pays Bas l'Empereur accompaigne,
 Mais toute grand. Pour ung le duc d'Alva,
 De Rocandof, Pierre de la Coefva, 1230
 De Saint Vincent, Bures par la regente
 Transmis vers luy pour quelque chose urgente,
 Puis Aigremont, puis d'Artès, puis Lachaux.

1215. — Charles-Quint se rattachait à la maison de France par son père Philippe-le-Beau, duc de Bourgogne, descendant par sa mère, Marie de Bourgogne, de Philippe, 4^e fils du roi Jean.

1229-1233. — Nous lisons dans le *Journal de Vandenesse*, publié par M. Gachard, *Bruxelles*, 1874, p. 154 : [L'Empereur] « print la poste et partist accompagné de ceulx qui s'ensuyvent : du duc d'Alve, du seigneur de Bossn, de don Pedro de la Ceve, maistre d'hostel, du seigneur de Rye, sommelier de corps, le

Or aux François Flammandz et Hespagnolz
 Estoient meslez et es plus haultes places, 1235
 Pour leurs estatz, tous de treshonnes graces.

L'Hespagnol a quelque propre fierté,
 Que luy siet bien, et sent sa majesté.

Il faict bon veoir la grand cerimonie
 Qu'on faict entour si noble baronnie : 1240
 François a boire Hespagnolz invitoient,
 Hespagnolz eulx a reboire incitoient.

Christ, seigneur Christ, si vraye amour t'agrée,
 Et si tu as l'eau elere consacrée,
 Comme tu as, la transmuant en vin 1245
 Toy au bancquet du paovre Architriclin,
 Present aussi sois a ceste tablée
 En amytié mutuelle assemblée ;

conte d'Egmont, don Enricque de Toledo, les seigneurs de *La Chaulx*, de Flaigny et d'*Arbaix*, gentilzhommes de sa chambre, etc... » — *De Saint-Vincent* est sans doute François Bonvalot, abbé de Saint-Vincent, qui fut ambassadeur de Charles-Quint. — Le comte de *Buren* a joué un rôle assez important par ses rapports avec les Gantois, sous la régence de Marie, sœur de Charles-Quint, reine douairière de Hongrie. Voy. plus haut v. 167. — Guillaume, comte de *Roghendorff*, était seigneur de Coudé en Hainaut. — La plupart de ces noms sont ici estropiés.

1246. — Tel est le nom que tout le moyen-âge a donné, dans les *Chansons de geste* et les *Mystères*, au seigneur des *Noces de Cana* ; ce n'est pas autre chose que le mot latin *architriclinus*, maître d'hôtel, devenu nom propre.

Beny ces roys et leur posterité
 A perdurer en ceste charité ! 1250
 Veoyant le Roy tout seul, ainsi disoye,
 Le coeur et l'oeil me larmoyant de joye.
 Or a la table ou l'Empereur estoit,
 Par six degrez tapissez on montoit,
 Pour la froideur du marbre, dont la sale 1255
 Est carrelée, et plus seigneuriale
 Magnificence en tout gardée adoneq.
 Et aux costez se veoyoient, tout au long
 De ce palays deux aultres belles tables.
 Vers le luyart sont aulcuns tresnotables 1260
 Chevaliers, chiefz de guerre, gouverneurs,
 En tout maintien sentans leurs grandz seigneurs.
 A l'aultre main, vers la chambre dorée,
 Siet Parlement, qui a veoir moult agrée
 A l'Empereur, pour leur bruyt ancien 1265
 D'avoir tousjours esté fort gens de bien.
 Tout descouvert, la Royne couronnée,

1250. — En marge : « Les graces de Mons. l'Aulmonnier. »
 Le grand aumônier du roi était à cette époque Jean Le Veneur,
 évêque de Lisieux, cardinal en 1533, mort en 1543.

1261. — *L'Ordre tenu* (f^o cij v^o) nous apprend qu'an diner servi
 au Louvre le maître d'hôtel était le connétable de Montmorency,
 l'écuyer tranchant M. d'Enghien, frère de M. de Vendôme, le
 pannetier le duc d'Anmale, fils du duc de Guise, et l'échanson
 Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. — Voy. aussi le
 vol. 478 (fol. 35 r^o et 38 v^o) de la coll. Dupny à la Bibl. nat.

Pour le debvoir de si noble journée,
Considerant que tandis qu'on dansoit
Et qu'on monnoit, son frere ailleurs pensoit, 1270
A tant voulut se mectre a sa senestre;
Luy se levant l'arrestoit a la dextre.
Elle vaincquit, o quelle royaulté!
Chacun eust diet que pour estre en beaulté
Toutes vertus reposoient en sa face. 1275
Elle entrerompt d'une riante grace,
Aux yeulx de tous, doucement complaisant,
Le dur penser de son frere en disant :
« Point esbahy ne soyez si je affecte
Vous costoyer; je me plais et delecte 1280
Non seulement que l'on dit : C'est sa seur,
Ou Dieu m'a fait ung fort merueilleux heur,
Mais en estant l'ung ainsi près de l'aultre,
Sembleray mieulx ung peu tenir du vostre,
Soit en maintien, ou couleur, ou regard. 1285
O! Dieu vous gard, monseigneur! Dieu vous
En vous veoyant, feu nostre tresbon pere [gard!
Me vient au coeur. Au monde il ne fut guere,
Mais moult grand bien y laissa vous laissant,
Et tout le ciel ores le cherissant 1290
Compte, peut estre, en commune plaisance
Vostre tresriche et dorée abondance
De tous beaux faictz et de ce saint accord
Avec tel Roy, après tant de discord.

Dieu luy pardoint, jamais ne fait grand guerre; 1295
 Fut neantmoins tant estimé sur terre,
 Et telz tresors d'espargne on luy trouva!
 Mais en fureur et toute ardeur s'en va
 Communement des princes la jeunesse;
 Guerres ilz font, monstre de leur noblesse, 1300
 L'aage venant, leur verdeur se meurit;
 Ilz font du fruict qui leurs peuples nourrit.
 Mais bien sçavez que a Romme et a Boulongne,
 Vous y entrant, on fait aultre besongne;
 Et vous cuydiez, ce croy je bien, Paris, 1305
 Ains que le veoir, estre de plus hault pris.
 — Aulcun, » dit il, « croyt il cela, madame? »
 Elle respond : « Nul fors moy; je suis l'ame
 De ce pays la moins bonne envers vous.
 — Mais, » respond il, « la meilleure de tous 1310
 Que soyent vivans et a qui pour ceste heure
 Doy plus d'amour, et tenu je demeure.
 — Tenu? » dit elle, « a mon gré, non assez,
 Quand sans rien veoir seulement vous passez.

1295. — En marge : « L'archiduc Philippe fut prince paysible. »
 Le règne de Philippe-le-Beau ne dura que trois mois (1506).

1303. — L'ou sait que Charles-Quint, après le sac de Rome
 (1527) et la paix de Cambrai (1529), se fit couronner à Bologne
 roi de Lombardie et empereur des Romains.

1311. — En marge : « L'emper[eur] ne peult oblier sa feue
 femme. » (Cf. plus haut v. 886.)

— Ce poinct, » dit il, « qui m'a faict mectre en voye,
Requiert qu'a Gand dedens ung moys je soye.

— Vous 'estes moult, » dit elle, « diligent : 1317

Le cas de Gand vous semble il plus urgent

Que de Paris, vostre aussi bien que nostre?

Et pour marcher, vouliez vous raison aultre 1320

Que venir veoir vostre frere et amy?

— Amy, » dit il, « a moy, son ennemy?

— Ennemy, voire, et moy or vostre amye, »

Dit elle, « lors vostre grande ennemye.

— Mon ennemye, » il respond, « vous n'estiez,
Quand en s'amour tousjours me remettiez. 1326

— Premier, » dit elle, « en s'amour m'aviez mise.

— Aussi, » dit il, « s'amour m'aviez promise.

— A luy, » dit elle; « avois la vostre aussi.

— M'amour, » dit il, « et tout moy tient icy. 1330

— Tenu l'avez plus longuement, » dit elle.

— J'en ay, » dit il, « recompense tresbelle.

— Plus belle fust, » dit elle, « bien je vueil

Que le croyez, mais tout sent vostre dueil. 1334

— Peut on, » dit il, « aux roys mesmes plus faire?

— A moy, » dit elle, « on feit mieulx pour vous plaire. »

Le Roy survint, le propos se fina ;

Puis l'Empereur en sa chambre on mena,

1316. — Les Gantois, refusant de payer leurs impôts, s'étaient révoltés contre l'Empereur; c'est à cette occasion que Charles-Quint avait demandé à traverser la France.

Laquelle dicte est et sera *la chambre*
De l'Empereur, afin qu'on s'en remembre 1340
 D'ung si grand hoste en ce palays logé.

En ceste nuyct n'avoit beaucoup songé :
 Voulut escrire a Cambray, Valenciennes,
 Mont en Henault et aultres villes siennes,
 Que la venu ne veit que fleurs de lys. 1345

Tous ses pays estoient desja remplis
 Des nouveaultez faites a ses entrées.
 Des que le poste eut ses lectres monstrées,
 Il fut chery, embrassé, arrêté,
 Jusques a tant qu'il leur en eust compté. 1350

« O grace a Dieu ! » disoit le populaire,
 En l'escoutant, « o le roy debonnaire !

« L'Empereur vient, » dit le poste, « et le Roy
 Messieurs ses filz luy laisse pour convoy.
 Aveeq eulx vient aussi le Connestable; 1355
 Et, si n'estoit ce trouble miserable
 De noz Ganthoys, ou l'Empereur sera
 Embesongné, dont traicter ne pourra
 A son plaisir, tant le Roy que la Royne, 1359
 Tous deux viendroient, mais le temps n'est idoyne. »

Le populaire a ce mot souspiroit :

1345. — Nous trouvons plusieurs pièces relatives à l'arrivée de l'Empereur en Flandres (*Relation des troubles de Gand*, p. 659-668).

Tresvolontiers Roy et Royne verroit.

Ne diront ilz quelque mot amyable

A l'Empereur, pour ce cas pitoyable?

Les Ganthoys ont leurs faultes en horreur, 1365

Et sus leur vient l'ire de l'Empereur !

Dur justicier ayt au moins souvenance

Qu'en telle ville il a eu sa nayssance :

Son pere grand, feu Maximilian,

Afin qu'en feust patron et gardian, 1370

Au bon espoir du peuple le y fait naistre.

Luy mesime ung jour eust occasion d'estre

Fasché contr'eulx, pourtant s'amodera,

Mais a ce coup on ne sçayt que sera.

Pourroit on bien en excuser Fortune? 1375

Ils ont fourny et refourny pecune

Contre Peronne et Therouenne, afin

De veoir du Roy et de France la fin,

Et leur seroit peut estre necessaire

Trouver le Roy piteux en leur affaire. 1380

Guerre, ce n'est que meschief et peché,

Le repentir soubz sa queue est caché.

Puis le seigneur d'Ymbercourt decolerent,

Ne pour leur dame a genoulx desisterent :

Les mains joignoit toute en chief devant eulz. 1385

1369. — Petit-fils de Maximilien, Charles-Quint était né à Gand, le 25 février 1500.

1385. — Ce n'était pas la première fois que Gand se révoltait

Et ore on veoyt que le conte du Roelux,
 Sourfilz de luy, va vers eulx en expresse
 Autorité de l'Empereur. O ! qu'est ce
 D'espandre sang qui loing degouste ? Il peult
 Les empirer ou amender, s'il veult : 1390
 Gand sent encor ses fureurs anciennes.

Or le courrier venu a Valenciennes,
 De l'Empereur bien patrimonial,
 Le maieur faict mandement special
 D'assembler tous les doctes de la ville, 1395
 Pour deviser quelque entrée gentille.

Il prise la Paris fort plainement
 D'avoir tout faict tresmagnifiquement,
 Et Orleans et Poictiers et Bayonne,
 Mais rien ne plaict a chacune personne 1400
 Entierement. Corvilain lors respond :
 « Ce que Paris a bien faict, correspond

contre les comtes de Flandres; déjà sous Marie, fille de Charles-le-Téméraire, les États de Flandres, furieux que leur souveraine eût essayé de négocier personnellement avec Louis XI, avaient fait condamner à mort et décoller Hugouet, le chancelier de Marie, et le seigneur d'Imbercourt, son homme de confiance (3 avril 1477).

1386. — Après avoir négocié avec les Gantois, Charles-Quint leur avait dépêché Adrien de Croy, comte de Rœux, sans obtenir meilleur succès par cette ambassade. (Voy. *Relation des troubles de Gand*, p. 28-33.)

1401. — Pierre d'Outreman, qui raconte l'entrée de Charles-Quint à Valenciennes avec les enfants de France (*Histoire de*

A son renom, toutesfois je regrette
 Que quelque croix de marque il n'en a faicte,
 Comme l'on fait a Londres, en record 1405
 De l'Archiduc : je dirois nostre accord
 Estre non fainct, mais real et durable ;
 De petit coust fut chose fort valable.

Pour le moins quelque, ou poete sçavant
 Ou cronicqueur de ce mette en avant 1410
 Ung chief d'ouvrage : en argument si digne
 Il survivroit, quoy qu'il en fut indigne.

Mais quant au poinct, puis que le Daulphin vient,
 Monstrer a pied et cheval nous convient.
 Gens de frontiere, ailleurs soit la richesse, 1415
 Nous abondons de noblesse et junesse.

On levera cinq centz hommes de pied,
 Chacun au poing, en signe d'amytié,
 Le fust sans fer, et tous d'une livrée
 De damas blanc a bord de noir ouvrée, 1420
 Sur bonnets noirs de beau plumaige blanc.

Premiers iront, et troys a chacun ranc,
 Et le tabour a chacune centaine,
 Et tous a piedz soubz ung seul capitaine,

Valenciennes, p. 194) ne parle pas de cette harangue de Corvillain ; nous ne trouvons pas non plus ce nom dans les *Entrées à Valenciennes* (Voy. l'*Introduction*).

1405. — Nouvelle allusion (Voy. v. 912) au séjour tant soit peu

Gaillardement et richement monté,	1425
Et ses laquays deux a chacun costé.	
Aultres cinq centz montez a l'avantaige,	
Quant aux couleurs de semblable equipage,	
Mais en velous et a chacun ranc deux.	
Iront après, et encore après eulx	1430
Aultres cinq centz de noz joueurs d'espée,	
En beau pourpoinet et chausse decouppée,	
Et tout de noir l'espée nue auront	
Dessus l'espaule, et troys de ranc iront.	
Chercher iront jusques a une lieue	1435
La Majesté, et après l'avoir veue,	
La noire bende en fronc premierement	
Aplanera les chevaulz suyvamment,	
En devançant les seigneurs, et derriere	
Viendra la bende au sortir la premiere. »	1440
Ainsi donna Corvilain son advis,	
Et fut conclud de suyvre son devis.	
Quant a dresser escharfaulx, tabernacles,	
Jeux theatraulx, mysteres et spectacles,	
Cela requiert le loysir de y songer,	1445
Pareillement de inventer et forger	
Quelque oraison de grand sens et succincte,	
Et des seigneurs entendible et distincte :	
Mais ilz ne sont encore a Sainct Quentin.	

forcé de Philippe-le-Beau à Londres et à la réception que lui fit Henri VII.

Or l'Empereur eut sa messe au matin 1450
 Dedans la Sainte et Royale chapelle ;
 Ainsi du roy saint Loys on l'appelle.
 Il la fonda . Les relicques y veyt
 Et moult d'honneur a tel tresor il feit,
 Joint qu'en esprit il rendoit a Dieu grace 1455
 En se plaisant, qu'il venoit de la race
 De ce roy saint : « De telle sainteté
 Du Roy et moy vient la proximité,
 Et l'ung sur l'aultre ozons tirer le glaive ! »
 Ainsi son coeur, tant qu'est noble, s'esleve 1460
 En dur remord ; il semble espouventé.
 Ung nouveau mot de la Paix est chanté ;
 Se tourne la tant qu'il dure, et au Louvre,
 Ou il disna, prie qu'on lui recouvre
 Ce beau motet ; les enfans de present 1465
 Prient pour luy : a tous il feit present,
 Comme chacun il mettoit en richesse,
 Qui luy offroit auculne gentillesse.
 En ce matin son aulmonnier alla
 Par les prisons, et, tant qu'il trouva la 1470
 De criminelz, remeit de mort a vie,

1451. — La première pierre de la Sainte-Chapelle fut posée en 1245 par Louis IX lui-même ; en 1248, l'édifice, œuvre de Pierre de Montreuil, était achevé.

1463 — Voy: plus haut la note du v. 1261.

- Laquelle grace avoit tousjours suyvie
 Depuis le port ou son maistre arriva,
 Mais a Paris quelque estrif s'en trouva.
 Morin avoit destourné hors la ville 1475
 Les plus chargez, en nombre près de mille.
 De par la court Granvelle, chancelier
 Imperial, vient vers Poyet prier
 Qu'on ne restraigne ainsi du Roy la grace
 Et que ce grief a son maistre on ne face. 1480
 Poyet luy dit : « Tout ce que le Roy peult,
 L'Empereur peult, et plus, le Roy le veult;
 Mais, quant a luy remission ne donne,
 Si non es cas que la loy luy ordonne. »
 Telz termes tint, il l'avoit festoyé 1485
 Six jours devant; après l'a convoyé,
 Quoy que tout las se senteist, jusqu'a Louvre.
 D'humanité son refus ainsi couvre,
 Louant qu'en tout il a si bien guydé
 La Majesté sacrée, et moult aydé 1490

1475. — Morin, comme nous l'apprend une note marginale du ms., était lieutenant criminel.

1477. — Le chancelier Granvelle était Nicolas Perrenot de Granvelle, père du cardinal Antoine; ayant succédé en 1530 au chancelier Gattinara, il mourut en 1550, pendant la diète d'Augsbourg.

1483. — En marge : « J'ai présenté au Roy le jour de la Saint Jehan dernier (24 juin 1539) ung livre de mon hystoire ou je parle bien amplement de ces remissions. » — Le vol. 85 de la

Ceste assemblée, oeuvre tresmeritoire
Vers toute Europe, et pleine de sa gloire.

Astrée aller les contemploit des cieulx,
Car quoy que soit ce monde vitieux,
Tous les vivans ne sont pas d'une sorte ; 1495
Aux plus prudentz plus d'amour elle porte
Et fait pour mieulz tous les aultres humains
Estre conduictz et dressez par leurs mains,
Car d'elle peud l'adresse et la droicture
En terre et ciel de toute creature, 1500
Et mes desirs manie et mene aussi
A illustrer ou denigrer ainsi
Que l'on desert la fleur d'ung bon langage :
C'est verité envers tout personnage.

Le Louvre a veoir sent bien son bon chasteau, 1505
En telle ville hors du bruyt et sur l'eau,
Et près des champs la Majesté Royale
Y recueillit moult bien l'Imperiale ;
Et bien sembloit, a veoir ces deux seigneurs,
Que fust leur propre eslargir tous honneurs. 1510

Gloire pareille, entr'eulx contencieuse,
Va d'ung a l'aultre ; et l'amour curieuse
De s'entreplaire et de s'entrehonorer
Tant veult en l'ung qu'en l'aultre demourer.

coll. Dupuy de la Bibl. nat. (fol. 130) nous a conservé le texte d'une lettre de rémission, signée à Paris par Charles-Quint en faveur d'un René de Bellanger, écuyer.

- Leans partout n'y a que broderie 1515
 D'or sur argent et menue pierrie,
 A bord d'enfants sur cornetz ou lyons,
 Poissons, oyseaulx et aultres bestions.
 Entre plusieurs batailles anciennes
 Tissues la signamment les Troyennes ; 1520
 Le fier Ajax enormement corpsu
 Rue a Hector de son long bras bossu
 Son voulgé long et gros comme une poultre,
 Dont a le veoir perser leva tout oultre.
 Hector s'escoule et s'encourt arracher 1525
 D'ung mont herbu ung long pend de rocher,
 Et sur Ajax pied levé le fouldroye,
 Criant : « Hector ! Vive Hector de Troye ! »
 Il ne l'attainct. Ajax au bout d'un pré
 La bourne empoince et l'en eust demembré, 1530
 Et tout a dent l'entrebucha par terre.
 Mais Apollo qui veioit ceste guerre,
 L'enveloppant d'une grand nue, va
 Le relever, car seul ne se leva.
 Tandis prioient les Troyennes matrones, 1535
 Les bras tenduz devant les sacrés throsnes
 De Jupiter et Neptune leurs dieux,
 Que a tant revint Hector victorieux.

1516. — En marge : « *Pierrerie* m'escorche la langue. »

1520. — En marge : « Pris d'Homer en l'Iliade. » (*Iliad.* VII, 182-312.)

Les saintz heraultz, Idée et Taltibore,
Troyen et grec, veoyans que Ajax encore 1540
Court sus Hector, se gectent au meillieu
Avecq leur sceptre, envoyez la de Dieu.

A tant Hector, son bracquemart a manche
De fin argent luy pensant sur la hanche,
A longue escharpe, en foureau veloutté, 1545
Va debouchant, deux mains a ung cousté ;
Puis embrassant Ajax, il le luy donne,
Et quelques motz, ce semble, luy sermone.

Ajax le prend, et tandis se desceinct
Du beau baudrier cramoyssi qu'il a ceinct, 1550
Et de bon coeur a Hector le presente.

Hector le prend, puis chacun d'eulx s'absente,
L'ung vers ses Grecz, l'aultre vers ses Troyens :
Interroguez de tous sont des moyens
De tel retour, or en nette escripture 1555
Six petis vers sont la mis pour conclure.

C'est faict de Dicu que telz grans ennemys,
Et qui souvent en effort s'estoient mis
L'ung contre l'aultre et, leur gloire soubmise,
A tout hazard ont amytié conquise 1560
Par leur vaillance, ainsi victorieux,
Sont l'ung de l'aultre et amys, qui vault mieulx.

De ceste hystoire ouvrée a haulte liee
De grand richesse et plus grand artifice
Vivifié, huyct longues pieces sont 1565

En une sale, ou tresbeau lustre font
 Tout d'ung cousté, et est la grande sale
 Ou noblement menge l'Imperiale
 Magnificence; au matin et au soir
 Le Roy tousjours premier le y menoit seoir. 1570
 Presque tout d'or estoient les candelabres
 Que l'on servoit haultz comme petis abres.
 Or l'Empereur depuis le vendredi
 Qu'il y entra, y fut jusqu'au juedi;
 Les Roys y fait; et tandis, pour l'esbatre, 1575
 On commença a courir et combatre,
 Ou se monstroient jeunes gens en leur feu,
 Chacun de luy voulant bien estre veu.
 Il se y trouvoit et la Royne peut estre
 Tousjours près luy, chacun a sa fenestre, 1580
 Les luy nommoit, quand ilz avoient couru,
 Quelque bon chocq et bien adroict feru.
 Monsieur le chief des tenans eut la grace
 De bien courrir, a chacun coup il quasse,
 Et luy advint trente foys ou peu près 1585
 Durant ung jour, et en partit tout frès.
 Hespere ainsi, le premier des estelles,
 Se leve au ciel, et tant toutes soyent belles,
 Est le plus beau, et le dernier s'en va

1574. — Nous trouvons « l'ordonnance des joustes et tournoy faict au chateau du Louvre », à la suite de l'*Ordre tenu et gardé...* (Voy. l'*Introduction*).

Encor plus vif que grand il se leva. 1590
 Quand l'Empereur y veit venir Vendosme,
 Dit a la Royne : « O le filz du preudhomme !
 Faillir n'y peut de bon exemple avoir.
 En mon chemin de Cambray, j'en vueil veoir
 Vostre grand mere : elle est la debonnaire, 1595
 Tousjours ouvrant, m'a l'on dit, a La Faire.
 — Veoy la Nevers, et l'aultre c'est Roussi, »
 Disoit la seur a son frere, « et veocy
 Rocheguyon, d'Anguyan et d'Aumalle,
 Rohan, Laultret, tous d'aage presque egale. » 1600
 Entremeslez eulx et aultres couraient,
 Tous jouvenceaulx, et faveurs acqueroient
 Selon leur faict, puis a sons de trompettes

1591. — Voy. plus haut v. 213-214.

1595. — Il s'agit ici de Marie de Luxembourg, comtesse de S^t-Paul, qui avait épousé en premières noces Jacques de Savoie et en secondes noces François de Bourbon, comte de Vendôme ; elle mourut en 1546, âgée de 76 ans.

1597-1600. — Nous avons déjà vu quelques-uns des noms que nous retrouvons ici. (Voy. l'*Index*). — François, comte de la Rochefoucauld et de *Roucy* était seigneur de Verteuil ; sa mère, Anne de Polignac, avait reçu le 6 décembre 1539 (*Journal des voyages de Charles-Quint*, p. 155) l'Empereur et les enfants de France dans son château de Verteuil. Charles-Quint s'en était beaucoup loué (P. Anselme, IV, 427). — Louis de Rohan, seigneur de Guéméné, et Louis de Silli, seigneur de la *Rocheguyon*, étaient beaux-frères, et avaient épousé, l'un en 1526 Marguerite, dite Catherine de Laval, l'autre en 1539 Anne de Laval. — M. d'Enghien était le frère de M. de Vendôme (Cf. v. 1261).

Sailloient, faisans leurs gaillardes retraictes.

Noble jeunesse aguerrie desja 1605

A tant d'honneur, Dieu, qui tes coeurs forgea,

Imaginoit moult haultes adventures

Au los de France en ce monde futures.

J'en veoy le sang sur le Nil et Gangès,

Et leurs grans roys se rendre noz subjectz. 1610

Vierges d'Aon, vierges du saint Parnasse,

Quelque oeuvre hault des ceste heure j'en face,

En allongeant jusqu'alors mon plaisir.

Plus ne soye jeune, encore ay je desir 1614

Veoir ce beau temps, ce temps heureux et riche!

Or d'ung cousté assemblera l'Aultriche

Sa noble force, et pour elle sera

Tout le pays qu'elle subjuguera.

En mesme jour, la proesse de France

Sur aultre part estendra sa puissance, 1620

Et ses conquestz elle fera pour soy;

J'ordonne ja leurs bendes a part moy;

Car cy va France et par la va Bourgogne.

Mais trop du jeu du Louvre je m'eslongne.

Si tost qu'y vint le beau duc d'Orleans, 1625

Sur son roussin en armes tant seans,

Tout l'air sembloit s'esclater de lumiere.

La Royne l'oeil meit dessus la premiere,

Et jusqu'au bout soubriant l'ensuyvit.

Or l'Empereur ce long pasetemps veit, 1630

Et l'on eust dit, a veoir sa contenance,
 Que volentiers eust soubstenu la lance
 D'aulcuns foibletz, et que son coeur par foyz
 Il leur prestoit a tronçonner leur boys.
 Nouvelles eust de sa seur la regente 1635
 De Cleves, Gand, afin qu'il diligente.
 Luy doncq estant sur l'arrest de partir,
 Ung jour devant, Pelou va l'advertir
 Que la Maison de la Ville a la porte
 Prie d'entrer, et que l'on luy apporte 1640
 Quelque present. La chaize il demanda
 Ou volentiers chacun le regarda ;
 Il seit, estant de corps trape et robuste :
 Seant il sent pleinement son Auguste.
 Les eschevins estoient encores tous 1645
 Comme a l'entrée en robes de velous :
 « Sire, » luy dit le Prevost, « vostre ville
 Paovre, petite, imbecile, incivile
 A recevoir la Vostre Majesté,
 Pertinement vouldroit avoir esté 1650

1635. — Voy. plus haut v. 1229-1233.

1638. — Le seigneur de Peloux (Cf. *Relation des troubles de Gand*, p. 293) était un agent de Charles-Quint.

1647. — En marge : « Superbe harengue du prevost des marchans sentant eneor ung petit sa vielle prevosté. ». Ce prévôt des marchands, qui paraît dès le v. 18, était Etienne de Montmirail, conseiller au Parlement, qui succéda à Augustin de Thou.

Plus suffisant, mais au fort nostre faulte
 Se peult moins veoir soubz vostre, plus est haulte,
 Illustrité, et de tout vous prions
 Nous pardonner, et vous remerciens
 De tant d'honneur; nous en demourons vostres, 1655
 Maintenant nous, et a jamais, les nostres.
 Si vous ozons faire encor ce present
 D'ung Herculès libicque, tresdecet
 A vous et nous, pour nostre monstre et gage
 D'estre alliez, vous et nous, de tout aage; 1660
 Car Herculès, qui l'Hespaigne hanta,

1658. — Nous lisons dans la *Relation des troubles de Gand*, p. 50 : « Ceulx de la ville de Paris luy offrirent et presenterent, a sa bienvenue en icelle, ung Herculès d'argent doré, lequel estoit de la haulteur d'un grand homme et roboustere... » D'autre part, dans *La Vie et les actions héroïques et plaisantes de l'invincible empereur Charles V*, II, 87, nous trouvons ces détails : « La ville de Paris voulut faire honneur à nôtre heros, et luy dressa des Trophées dignes de sa grandeur, et de son merite. On ne voyoit par tout qu'une infinité de Bannieres, sur lesquelles estoient peintes les Colonnes fabuleuse[s] d'Hercules, avec la devise de Charles V. »

1661. — En marge : « Baptiste Manth. en son Dionisius. Je m'ayde de tout pour embellir Paris. ». — Macé s'inspire ici assez maladroitement de quelques vers de Baptiste le Mantouan, empruntés au poème *De Dionysii Areopagitæ conversione, etc* :

Nam quando Alcides per Iberica littora ad hortos
 Transiit Hisperidum, dedit his persistere campis
 Parrhasios quosdam, qui florida rura videntes
 Sequanicas juxta posuerunt mœnia ripas.

(*OEuvres compl.*, Auvers, 1576, II, fol. 182).

Alors en troys royaumes qu'il osta
 A Gerion, que aux troys corps on appelle,
 Veit ce pays. Ce n'est chose nouvelle
 Que les vaillans, et specialement 1665
 Les rois d'Hespaigne y viennent droicement :
 C'est leur chemin. Il avoit quelque troppe
 De Parrasins qu'il, afin que je coppe
 Trop long discours, leva de Parrasus
 En Archadie. Or venu au dessus 1670
 D'aulcuns brigans tenans fort en nostre ille
 Et regardant ce quartier tresfertile,
 Pour le garder y laissa garnison
 De Parrasins, l'en priaus a raison
 Qu'ils estoient las de si longue traynée. 1675
 Premiers ilz ont nostre ille gouvernée
 Soubz Herculès, dont nous portons leur nom;
 Le treslong temps n'en a changé, sinon
 Quelque durté : Parrasiens est rude ;
 Parisiens sent la sollicitude 1680
 De noz maieurs d'estre humains mesmement
 En leur parler. Ainsi l'on veoit comment
 Paris affin est a la vostre Hespaigne,

1669. — L'opinion, qui confond dans une même tradition mythologique, empruntée à Baptiste le Mantouan, Apollon *Par-rhasius* (de Pharrasie en Arcadie), Hercule et les *Parisii* se trouve aussi dans Gilles Corrozet, *La Fleur des Antiquitez de Paris* (réimpression de 1532), p. 8-9.

Si toutesfois l'Hespaignol ne dedaigne
 Telz vielz amys. » Ainsi il harenguait, 1685
 Et les murs faicts par Jules alleguait.

L'Empereur lors : « Vrayement, » dit il, « j'alloue
 L'affinité, et de vous je me loue ;
 Ne m'espargnez, ou je soys pres ou loing ;
 Parisien je seray au besoing. » 1690

Sept pieds de long avoit ceste statue
 D'argent massif, en escharpe vestue
 Saulvaigement d'un cuir a poil doré ;
 Viaire, bras, tout y est naturé : 1694
 Pour borne en mer deux grans coulounes plante ;
 L'eau en tressault, boullante et escumante,
 Et alentour « PLUS OULTRE » est engravé.
 Herculès la façoit quest achevé ;
 Tous ses labeurs Charles a passé oultre, 1699
 Et des enfance a pour son mot : « PLUS OULTRE. »

1686. — En faisant allusion à cette prétendue enceinte de Paris, Macé reproduit l'opinion de Jean de Hantville qui, dans son poème l'*Archithrenius*, fait un éloge de la ville de Paris (*Hist. litt.*, xiv, 569-576).

1700. — *Plus oultre* était la devise de Charles-Quint.





VARIANTES ET CORRECTIONS

A == le ms. d'Aix-en-Provence.

P == le ms. de Paris.

Vers.	Vers.
31 beau <i>P.</i>	390 veu <i>P.</i>
66 Loi <i>A.</i>	391 plus <i>mq. P.</i>
74 De large arcure <i>P.</i>	393 son tout <i>P.</i>
86 quant sans le menas- ser <i>A.</i>	395 Moult grand <i>P.</i>
87 estrine <i>A. P.</i>	397 ou le me <i>A.</i>
117 esprit <i>P.</i>	405 futur <i>P.</i>
121 et si <i>A.</i>	415 Sans qu'on <i>P.</i>
130 et puis Loches <i>A.</i>	430 tres <i>mq. A.</i>
144 saint <i>P.</i>	439 Enlevée <i>P.</i>
148 tost <i>mq. P.</i>	449 Hors du <i>A.</i>
156 en <i>mq. P.</i>	466 grande <i>A.</i>
165 le tres <i>P.</i>	468 imperial <i>A.</i>
179 or souvent a soy <i>A.</i>	495 eulx mesmes <i>A.</i>
252 Liene alentour <i>A.</i>	497 En une <i>A.</i>
294 Que les humains <i>A.</i>	511 on aborde <i>P.</i>
327 encores <i>P.</i>	517 pourtant ne peult <i>P.</i>
340 mesmes <i>P.</i>	540 o gente p. <i>A.</i>
343 voire la <i>P.</i>	580 Et comme <i>P.</i>
352 avons <i>A. P.</i>	600 Comme <i>A. P.</i> — nue <i>A.</i>
373 Mais moult loing d'eulx <i>A.</i>	680 d'arbre <i>A.</i>
377 avoit <i>P.</i>	684 pour <i>A.</i>
387 ses <i>P.</i>	714 le pourra <i>A.</i>
	726 leurs <i>P.</i>

Vers.	Vers.
831 ou ilz <i>A.</i>	1262 leurs gros <i>A.</i>
845 plusieurs <i>P.</i>	1266 esté tous jours <i>A.</i>
865 L'heure <i>A. P.</i>	1271 a la <i>A.</i>
869 mesme <i>A.</i>	1278 eu <i>mq. A.</i>
896 du tout <i>P.</i>	1282 fort <i>mq. P.</i> — heure <i>P.</i>
909 mere <i>A.</i>	1288 viint <i>A.</i>
914 le meit <i>A. P.</i>	1302 leur peuple <i>A.</i>
924 si cerche <i>A.</i>	1312 et plus teuu <i>A.</i>
930 ce <i>A.</i>	1332 il <i>mq. P.</i>
972 et roud <i>P.</i>	1368 y a eu <i>A.</i>
975 aigles noirs <i>A.</i>	1385 toute a genoux <i>P.</i>
1002 l'apreau <i>A. P.</i>	1390 si veult <i>A.</i>
1033 de la <i>P.</i>	1394 commandement <i>A.</i>
1037 ung palmé <i>P.</i>	1421 noir <i>P.</i>
1055 Sur son pilliers <i>A.</i>	1497 le mieulx <i>P.</i>
1084 si <i>A.</i> — y <i>mq. P.</i>	1544 pendant sus <i>A.</i>
1136 hault <i>mq. A.</i>	1567 la grand <i>P.</i>
1167 en toy <i>A.</i>	1585 trentes <i>A.</i>
1169 'tu las <i>A. F.</i>	1595 Nostre <i>A. P.</i>
1176 de nulz <i>A.</i>	1620 estendera <i>A.</i>
1184 Tous nos <i>P.</i>	1635 seure <i>P.</i>
1200 partie <i>A. P.</i>	1641 chaire <i>A.</i>
1203 enst <i>mq. P.</i>	1673 regarder <i>P.</i>
1214 encore <i>A.</i>	1689 soye <i>A.</i>
1220 que n'en <i>P.</i>	1692-1700 <i>mq. P.</i>
1235 eu plus <i>A.</i>	



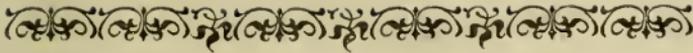


MOTS ET FORMES ARCHAÏQUES

- Abre, *arbre (supprime la première r comme le prouve la rime)*, 1572.
- Alanner, *se fatiguer*, 417.
- Anichiler, *réduire à rien*, 646.
- Belluynes, *bête féroce*, 808.
- Bestion, *petite bête*, 1518.
- Bracquemart, *épée courte*, 1543.
- Bray, *vase, boue*, 486.
- Chevaux (*différents noms donnés aux*) : coursiers, roussins, 459, 1626; bayars, moreaux, grisons, (e.-à-d. noirs, *alezans, gris*), 482.
- Circonder, *entourer*, 996.
- Colle, *colère, emportement*, 103.
- Corpsu, *gros de corps*, 1521.
- Corzaige, (*au sens de corps*), 39, 620.
- Deiffier, voy. la note du v. 768.
- Drappeau, *linge*, 550.
- Empieter, (*terme de chasse*), *saisir*, 1003.
- Estelle, (*forme savante*), *étoile*, 1587.
- Fatal (Le), *le Destin*, 371, 491, 520.
- Genial (Eur), *destinée individuelle*, 609, 865.
- Hacbuttier, *arquebusier*, 449.
- Hierre (*trissyllab.*), *lierre*, 697.
- Idoine, *propice*, 1360.
- Illustrité, 1653.
- Interroguer, 1554.
- Ire, *colère*, 171, 1366.
- Jonée, *soufflet*, 548.
- Linge, *fin, étroit*, 620.
- Luyart, *soleil levant*, 1260.
- Meschief, *malheur*, 1381.
- Miste, *paré, habillé*, 476.
- Mitiguer, 171.
- Mommer, *être masqué*, 1270.
- Monstre, *exhibition, spectacle*, 256.
- Pecune, *argent*, 1376.
- Penser, *pendre*, 1544.
- Pierrie, *pierrerie*, voy. la note du v. 1516.

- Poste, *courrier*, 1348, 1353. Trape, *trapu*, 1643.
Prevouloir, 114. Tresque, *tout-à-fait*, 178, 212.
Proave, *bisaïeul*, 174. Ver, *printemps*, 1046.
Sayons de broderie, 472. Viaire, *visage*, 258, 620, 1694.
Serte, *service de table*, 1148. Voulge, *sorte d'épieu*, 1523.
Signanment, *notamment*, 1520. Vulge, *vulgaire, peuple*, 530.
Soufilz, *gendre*, 1387.





INDEX

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Les chiffres se rapportent à la numérotation des vers.

A

AIX, en Provence, 858.
ALBE (Duc d'), voy. ALVAREZ DE TOLEDO.
ALVAREZ DE TOLEDO, duc d'Albe, 1229.
ANNE DE MONTMORENCY, connétable de France, 146, 150, 245, 1151, 1355.
ANTOINE DE BOURBON, duc de Vendôme, 213, 1591.
ANTOINE LE BON, duc de Lorraine, 213.
ANVERROIS (D'), habitants d'Anvers, 477.
ARBAIX (D'), gentilhomme de la chambre de Charles-Quint, 1233.
AUMALE (M. d'), voy. FRANÇOIS, duc de Guise.

B

BASTILLE (La), 683.
BAUDET ou BAUDOYER (Porte), 441, 442.
BAYONNE, 127, 379, 1399.
BELLAY (Jean du), évêque de Paris en 1532, cardinal en 1535, 728.
BLOIS, 130.
BOLOGNE, 1303.
BONNER (Edmund), évêque de Londres, 739 (note).
BONVALOT (François), abbé de S. Vincent, 1231.
BORDEAUX, 128, 150.
BOURBON (Connétable de), voy. CHARLES, duc de Bourbon.
BUDÉ (Guillaume), 937.
BUREN (Comte de), 1231.

C

CAMBRAI, 1343, 1594.
 CANAPLES (Sire de), 942.
 CHARLEMAGNE, 1057, 1059, 1060.
 CHARLES, duc d'Angoulême, d'Orléans et de Bourbon, fils de France, 22, 145, 149, 197, 297, 1143, 1625.
 CHARLES, duc de Bourbon, cométable de France, 850.
 CHARLES LE TÊMÉRAIRE, 803.
 CLAUDE, duc de Guise, 214.
 CLÈVES (Duc de), voy. GUILLAUME, duc de Clèves.
 COMPIÈGNE, 145, 419.
 CORBEIL, 11.
 CORVILAIN, 1401, 1441.
 COUTELLERIE (Rue de la), 483.
 CROY (Ferry de), seigneur de Rœulx, 300.
 CROY (Adrien de), comte de Rœulx, fils du précédent, 418, 1386.

E

EGMONT (Comte d'), 1233.
 ELÉONORE D'AUTRICHE, reine de France, 239, 330, 333, 343, 356, 377, 407, 427, 1267, 1308, 1359, 1579, 1592, 1628.
 ENGHÏEN (M. d'), frère de M. de Vendôme, 1599.
 ENGERRAND DE MARIGNY, 1074.

F

FARNÈSE (Alexandre), cardinal légat, 206, 727.
 FONTAINEBLEAU (Château de), 1569.
 FONTARABIE, 148.
 FRANÇOIS, comte de la Rochefoucauld et de Roncy, seigneur de Verteuil, 1597.
 FRANÇOIS, dauphin, mort en 1536, 354.
 FRANÇOIS, duc de Guise en 1550 (Monsieur d'Aumale), 214, 1599.
 FRANÇOIS I^{er} de Clèves, duc de Nevers, 213, 1597.
 FRANÇOIS I^{er}, roi de France, 5, 8, 66, 84, 88, 107, 143, 153, 158, 171, 183, 239, 313, 329, 357, 373, 381, 393, 414, 419, 420, 435, 454, 477, 569, etc.

G

GAND, 1316, 1318, 1391.
 GARONNE, 128.
 GÉNOUILLAC (Jacques de), dit Galiot, grand écuyer, 945.
 GOULETTE (La), à Tunis, 847.
 GRANVELLE (Nicolas Perrenot de), chancelier, 1477.
 GUILLAUME, comte de Roghendorff, 1230.
 GUILLAUME, duc de Clèves, 941.

H

HENRI, dauphin en 1536, 22,
145, 149, 197, 354, 1143,
1413.

HENRI II d'Albret, roi de Navarre,
beau-frère de François I^{er},
1145.

HENRI VII d'Angleterre, 910,
914, 916.

I

IMBERCOURT (Gui de Brimeu,
seigneur d'), décollé à Gand,
1383.

ISABELLE DE PORTUGAL, femme
de Charles-Quint, 141.

J

JEAN, cardinal de Lorraine,
316.

JEANNE d'ALBRET, 334.

JULES CÉSAR, 1686.

L

LA CHÂTRE (Joachim de), voy.
NANÇAY.

LA CHAULX, gentilhomme de la
chambre de Charles - Quint,
1233.

LA CUEVA (Pedro de), maître
d'hôtel de Charles-Quint, 1230.

LA FÈRE, 1596.

LAUTREC, 849, 1600.

LA VOULTE, grand prévôt, 247.

LECU (Mont), montagne S^{te} Ge-
neviève, 529.

LOCHES, 130, 144.

LONDRES, 1405.

LOUIS IX, 1452.

LOUIS XI, 843.

LOUIS DE CLÈVES, 941.

LOUISE DE SAVOIE, régente de
France, morte en 1531, 363,
383.

LOUVRE (Palais du), 1463, 1487,
1505, 1624.

M

MARGUERITE DE VALOIS, sœur
de François I^{er}, 330, 332,
338, 351, 375, 379, 423.

MARIE, fille de Charles-Quint,
347.

MARIE, reine de Hongrie, sœur
de Charles-Quint, 167, 1635.

MARIGNAN (Bataille de), 821.

MAXIMILIEN I^{er}, aïeul de Char-
les-Quint, 1369.

MÉZIÈRES (Siège de), 858.

MIBRAY (La Planche), 485, 589.

MONTAIGU (Collège de), 530.

MONTMARTRE, 523, 524.

MONTMIRAIL (Étienne de), pré-
vôt des marchands, 1647.

MONTMORENCY (Anne de), voy.
ANNE DE MONTMORENCY.

MONTMORENCY (Hôtel de), 241.

MONS, en Hainaut, 1341.

MORIN, lieutenant criminel, 1475.

N

NANÇAY (Joachim de La Châtre, seigneur de), 246.

NAPLES, 849.

NEVERS (Duc de), voy. FRANÇOIS DE CLÈVES.

NOTRE DAME (Pont) voy. PONT-NOTRE-DAME.

O

ORLÉANISTES, habitants d'Orléans, 475.

ORLÉANS, 131, 1399.

ORLÉANS (Duc d'), voy. CHARLES, duc d'Angoulême.

P

PALAIS DE JUSTICE, 1051, 1073, 1119.

PARIS, 179, 318, 433, 462, 490, 506, 513, 572, 1117, 1305, 1318, 1397, 1402, 1473, 1683.

PAUL III, pape, 209.

PELOUX (Seigneur de), agent de Charles-Quint, 1638.

PÉRONNE, 1377.

PHILIPPE LE BEAU, archiduc d'Autriche, 301, 908, 1287, 1406.

PHILIPPE LE BEL, roi de France, 1075, 1117.

POITEVINS, habitants de Poitiers, 476.

POITIERS, 129, 1399.

PONT-NOTRE-DAME, 682.

POYET (Guillaume), chancelier, 221, 1478.

R

ROBERT, comte de la Mark, 943.

ROCHEGUYON, voy. SILLI.

ROFULX, voy. CROY.

ROGHENDORFF (Comte de), voy. GUILLAUME, comte de Roghendorff.

ROHAN (Louis de), seigneur de Guéméné, 1600.

ROME, 84, 209, 851, 1303.

ROUCY, voy. FRANÇOIS, comte de la Rochefoucauld.

S

S. ANTOINE DES CHAMPS (Abbaye de), 17, 240.

S. CHRISTOPHE (Statue de), à N.-D., 1635.

S. ÉTIENNE DES GRÉS, 526.

S. QUENTIN, 1449.

S. VINCENT (De), voy. BONVALOT.

S^{ie} CHAPELLE, à Paris, 1451.

S^{ie} GENEVIÈVE (Montagne), voy. LECU (Mont).

SEINE, rivière, 487, 511.

SILLI (Louis de), seigneur de la Rocheguyon, 1599.

SCISSES, 800, 944.

T

TATE (Richard), 739 (note).

THÉROUANNE, 1377.

TOURNELLES (Palais des), 75.

TUNIS, 847.

TURC (Le), 846.

V

VALENCIENNES, 1343, 1392.

VALÉRIEN (Mont), 521, 522.

VANNERIE (Carrefour de la), 484

VENDÔME, voy. ANTOINE DE BOURBON.

VINCENNES (Parc de), 12.

W

WYAT (Thomas), 739 (note).





TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction.....	1
Voyage de Charles-Quint par la France.	
Livre premier.....	1
Livre deuxième.....	31
Livre troisième.....	57
Variantes et corrections.....	83
Mots et formes archaïques.....	85
Index des noms de personnes et de lieux.....	87

ERRATA

- V. 141. feu, *lisez* feue.
V. 609. heure, *lisez* heur.
V. 1565. Vivifié, *lisez* Vivifiée.



CATALOGUE
DES
PUBLICATIONS
DE
BONNEDAME ET FILS

IMPRIMEURS A ÉPERNAY

EN VENTE CHEZ ALPHONSE PICARD

LIBRAIRE-DÉPOSITAIRE

RUE BONAPARTE, 82, A PARIS



M. D. CCC. LXXIX.

1911

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

REPORT OF THE
COMMISSIONERS OF THE
UNIVERSITY OF CHICAGO
FOR THE YEAR 1911



CHICAGO, ILL., 1912

PUBLICATIONS
DE
BONNEDAME ET FILS, imprimeurs à Épernay.



ÉTUDE BIOGRAPHIQUE
SUR
FRANÇOIS VILLON

D'après les documents inédits
conservés
aux Archives nationales.

Par M. Auguste LONGNON.

In-8° écu. Plan des environs
du cloître Saint-Benoît.

Pap. vergé. Titre rouge et noir.
Épuisé.

I. LE NOM DE VILLON. — Le véritable nom de Villon. — Épitaphe qui donne à Villon le nom de Corbueil ou plutôt Corbeil. — Maître François des Loges, autrement dit de Villon, le même que François de Montcorbier. — François de Montcorbier, élève de l'Université de Paris. — Maître Guillaume de Villon, chapelain de Saint-Benoît-le-Bétourné, et Jean Flastrier, son neveu.

II. LA FAMILLE ET LE PREMIER EXIL DE VILLON. — La date de la naissance de Villon. — La famille bourbonnaise de Montcorbier. — Les parents de Villon. — Ses études à l'Université de Paris. — Ses élèves. — Le meurtre de Philippe Chermoye. — Le bannissement. — La repue franche de Bourglala-Reine. — L'abbesse de Port-Royal. — Retour de Villon à Paris. — Catherine de Vausselles. — La grosse Margot.

III. LES EXPLOITS D'UNE BANDE DE VOLEURS. — Les débuts de l'enquête judiciaire. — Maître Guy Tabarie et le prieur de Paray. — L'interrogatoire de Tabarie.

IV. VILLON DEVANT LA JUSTICE. — La condamnation à mort. — L'appel au Parlement. — Le second exil. — Coup d'œil en arrière : les repues franches, les amours de Villon, Colin de Cayeux et Regnier de Montigny.

V. VILLON ERRANT. — Villon était-il banni du royaume ? — Villon en Poitou. — La cour du duc d'Orléans. — Villon en Berry. Ses relations avec les princes de la maison de Bourbon. — La prison de Meung-sur-Loire. — La délivrance. — État normal de Villon en 1461. — Les anecdotes rabelaisiennes par Villon.

VI. LES LÉGATAIRES DE VILLON. — Dès le temps de Clément Marot on ne comprend plus les allusions de Villon. — L'officialité. — La ballade composée pour le prévôt de Paris. — Le Châtelet. — Le Parlement. — Le Trésor royal. — Les élus. — Les échevins. — Les bourgeois. — Les écoliers contemporains de Villon. — Frère Bande de la Mare. — Les gens de métier.

DIX-SEPT PIÈCES JUSTIFICATIVES.

VIENT DE PARAÎTRE :



VOYAGE
DE
CHARLES-QUINT

PAR LA FRANCE

Poème historique de RENÉ MACÉ

Publié avec une introduction et des notes par M. Gaston RAYNAUD, ancien élève de l'École des Chartes, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Ce curieux poème forme un véritable document historique que M. Gaston RAYNAUD apprécie dans son introduction. Le volume renferme une intéressante notice sur les œuvres et la vie de RENÉ MACÉ, *un des poètes les plus oubliés du XVI^e siècle, bien qu'il ait eu son heure de gloire et de célébrité*, et sur les manuscrits du texte inédit, objet de notre opuscule, qui contient en outre une bibliographie très-soignée et aussi complète que possible de toutes les *Entrées* et autres ouvrages du temps relatifs au passage de Charles-Quint à travers la France. Cette publication est terminée par les index des variantes, des formes et mots archaïques, et des noms de lieux et de personnes.

Ce volume est de tout point digne de son aîné, le *Villon* de M. Aug. Longnon, sorti des mêmes presses.

In-8° écu avec fleurons, lettres ornées, titre et lettrines rouges. Il a été tiré à un petit nombre d'exemplaires, dont :

2 sur peau de vélin d'Augsbourg.	
20 sur papier de chine.	15 fr.
20 sur papier vert d'eau.	8 fr.
Le surplus sur papier de fil vergé.	7 fr.

SOUS PRESSE :



UN TOURNOI
DE
TROIS PUCELLES

EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

Lettres inédites de Conrart, de
M^{lle} de Scudéry
et de M^{lle} du Moulin.

Publiées par MM. Éd. de BARTHÉLEMY
et René KERVILER.

Un vol. In-8° écu.

LE

CHATEAU DE CLAGNY

ET

MADAME DE MONTESPAN

Par M. Pierre BONASSIEUX

Archiviste aux Archives nationales.

Un vol. In-8° écu,
avec portrait, plan et vues.

LES

CONGÉS ET LES PASTOURELLES

de Jean BODEL

Publiés et annotés par M. Gaston Raynaud.

Précédés d'une introduction sur la vie et les œuvres
de Jean Bodel et suivis d'un glossaire et d'un
index.

In-8° écu.

SOUS PRESSE :



MADÉMOISELLE
NAVARRE

PAR

M. LOUIS PARIS

In-8° écu.

LE JEU DE SAINT-NICOLAS

de Jean BODEL

Publié et annoté par M. Gaston RAYNAUD.

In-8° écu.

LES CONTES RÉMOIS

Par le COMTE DE CHEVIGNÉ

Édition miniature in-32 en couleurs.

Sur papier vergé, avec lettrines rouges.

Sur papier de Chine, avec lettrines rouges et encadrements violets.

SOUS PRESSE :

LES CONTES CHALONNAIS

1 vol. in-32 en couleurs.

LES CONTES SÉZANNAIS

1 vol. in-32 en couleurs.

ULYSSE ROBERT, employé au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.

<i>Inventaire des Cartulaires conservés dans les Bibliothèques de Paris et aux Archives nationales, suivi d'une Bibliographie</i> (par M. LÉOPOLD DELISLE) <i>des Cartulaires publiés en France</i> , in-8°.....	4 fr. »»
Papier vergé.....	6 fr. »»
<i>Etat des Catalogues des manuscrits des Bibliothèques de France</i> , in-8°.....	1 fr. 50
Papier vergé.....	2 fr. 50
<i>Rapport inédit de Grégoire</i> , in-8°.....	1 fr. 50
Papier vergé.....	2 fr. 50
<i>État des Catalogues des manuscrits des Bibliothèques de Belgique et de Hollande</i> , in-8°.....	1 fr. 75
Papier vergé.....	2 fr. 75

LÉOPOLD DELISLE, membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

<i>Notes sur quelques manuscrits de la Bibliothèque d'Auxerre</i> , avec une planche héliographique reproduisant un fragment du manuscrit 179 de la Bibliothèque d'Auxerre, in-8°.....	2 fr. »»
Papier vergé.....	2 fr. 50
<i>Note sur le recueil intitulé : De Miraculis sancti Jacobi</i> , in-8°.....	1 fr. »»
Papier vergé.....	1 fr. 50

A. DE BOISLISLE, membre du Comité des Travaux historiques.

<i>Le Marquis de Chantlay</i> , in-8°.....	1 fr. 25
Papier vergé.....	1 fr. 75
<i>Madame de Beauvais et sa famille</i> , in-8°.....	2 fr. »»
Papier vergé.....	3 fr. »»
<i>Le duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio. Mémoire sur la recherche de leur correspondance (1706-1729)</i> , par M. ARMAND BASCHET. Papier vergé.....	3 fr. »»
<i>La Bibliothèque Mazarine et le duc de la Vallière</i> , par M. AUGUSTE MOLINIER, ancien élève de l'École des Chartes. — <i>Note sur le duc de la Vallière et la Bibliothèque Mazarienne</i> , par le R. P. SOMMERVOGEL, S. J. in-8°..	1 fr. 50
Papier vergé.....	2 fr. »»

-
- La Légende du souper de la Trémouille, après la bataille de Saint-Aubin* (28 juillet 1488), par M. A. DE LA BORDERIE, ancien élève de l'École des Chartes, ancien député, in-8°..... 1 fr. 25
Papier vergé..... 1 fr. 75
- Quelques mots sur les Dames damées*, par M. PIERRE BONASSIEUX, archiviste aux Archives nationales, papier vergé..... 2 fr. »»
- Les États-Généraux sous Charles VII. Étude chronologique d'après des documents inédits*, par M. ANTOINE THOMAS, élève de l'École des Chartes, in-8°..... 2 fr. 50
Papier vergé..... 3 fr. 75
- Documents relatifs aux Calaisiens expulsés par Édouard III*, publiés par M. E. MOLINIER, élève de l'École des Chartes, in-8°..... 1 fr. 50
Papier vergé..... 2 fr. 50
- Une entrevue de diplomates en Suisse au XVII^e siècle*, par M. E. ROTT, secrétaire de la Légation de Suisse en France, in-8°..... 1 fr. »»
Papier vergé..... 1 fr. 50
- Le Journal de René Fleuriot, gentilhomme breton, 1595-1624*, publié par ANAT. DE BARTHÉLEMY, membre du Comité des travaux historiques, in-8°..... 1 fr. »»
Papier vergé..... 1 fr. 25
- Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Conches (Eure)*, par M. H. OMONT.
- Un chapitre de l'histoire des tombes de Saint-Denis, 1780-1787*, d'après les documents conservés aux archives nationales, par J.-J. GUIFFREY, avec un plan et deux fac-simile de dessins du temps, in-8°..... 5 fr. »»
Papier vergé..... 7 fr. »»
- Supplément à la bibliographie des Mazarinades*, par M. Emile SOCARD, Conservateur de la bibliothèque de Troyes, in-8° raisin, pap. vergé..... 3 fr. »»
- Des droits de bâtardise sur les membres du chapitre de Saint-Dié*, par M. F. de CHANTEAU, ancien archiviste des Vosges, in-8°..... 1 fr. »»
Pap. vergé..... 1 fr. 50
- Sculptures de Gérard Van Obstal, conservées au musée du Louvre*, par M. Louis COURAJOD, in-8°..... 1 fr. »»
Papier vergé..... 1 fr. 50

Journal de Nicolas-Edmond Olier, conseiller au Parlement, 1593-1602, publié par L. SANDRET, in-8°..... 1 fr. 75
Le même, pap. vergé..... 4 fr. »»

SOUS PRESSE :

Notice sur l'Inscription de bronze de l'Ossuaire de Morut, conservée à la Bibliothèque nationale et sur l'Ossuaire lui-même, par M. CHABUILLET, Conservateur du département des médailles à la Bibliothèque nationale, avec deux planches représentant l'inscription et la médaille commémoratives, in-8°.

Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury, publié avec une notice historique, par M. Auguste MOLINIER, employé de la Bibliothèque Mazarine, in-8°.

POUR PARAÎTRE EN OCTOBRE 1879

Indicateur des Armoiries des villes, bourgs, villages, monastères, communautés, corporations, etc., contenues dans l'Armorial général de D'Hozier, par ULYSSE ROBERT, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, in-8°.

Lettres écrites de Madrid, en 1666 et 1667, par Muret, attaché à l'ambassade de Georges d'Aubusson, archevêque d'Embrun, publiées par M. A. MOREL-FATIO, archiviste-paléographe, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, in-8°.

POUR PARAÎTRE EN DÉCEMBRE 1879

Mémoires de Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine, publiés par M. EDMOND BRUWAERT, vol. in-8°.



VIENT DE PARAÎTRE :

Le quatrième Fascicule (second du deuxième volume)

DE

L'INVENTAIRE

DE LA

COLLECTION D'ESTAMPES

RELATIVES A L'HISTOIRE DE FRANCE

LÉGUÉE EN 1863 A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

PAR M. MICHEL HENNIN

RÉDIGÉ PAR M. GEORGES DUPLESSIS

Conservateur sous-directeur adjoint du département des Estampes, à la
Bibliothèque nationale

En publiant cet Inventaire, nous croyons être utile aux travailleurs et aux érudits. La réputation de cette Collection est grande, les services qu'elle a rendus depuis de longues années sont nombreux, mais lorsqu'on connaît exactement ce que contiennent les cent soixante-neuf volumes dont elle se compose, on saura seulement alors quelle reconnaissance il faut avoir au généreux collectionneur qui a assuré à la France un des recueils les plus précieux qui aient été formés par un particulier. Le département des Estampes de la Bibliothèque nationale possédait déjà une collection considérable d'estampes relatives à l'histoire de France, formée au dix-huitième siècle par M. Fevret de Fontette. A la fin du iv^e volume de la *Bibliothèque historique de la France* du Père Lelong se trouve un catalogue sommaire de cette collection ; notre inventaire en sera le complément, aussi bien que du grand ouvrage de M. Hennin : *Les Monuments de l'histoire de France*, avec lequel il ne formera pas double emploi. Une notice sur M. Hennin et des tables détaillées accompagneront le dernier volume de la publication.

Cet ouvrage formera 5 volumes grand in-8^o raisin.

Chaque..... 12 fr.

En papier vergé..... 20 fr.

Les deux premiers volumes sont en vente.

On souscrit chez Alph. PICARD, libr., rue Bonaparte, 82,
à Paris.

LE CABINET HISTORIQUE

REVUE MENSUELLE

*Contenant, avec des pièces inédites, intéressantes
ou peu connues*

LE CATALOGUE GÉNÉRAL DES MANUSCRITS

QUE RENFERMENT LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS,
TOUCHANT L'HISTOIRE DE L'ANCIENNE FRANCE,
DE SES DIVERSES LOCALITÉS ET DE SES ILLUSTRATIONS HÉRAIDIQUES

Sous la direction de

M. ULYSSE ROBERT

*Ancien élève de l'Ecole des Chartes, employé au département
des Manuscrits de la Bibliothèque nationale.*

vingt-cinquième ANNÉE. 2^e SÉRIE, TOME III. — 1879.

Le CABINET HISTORIQUE paraît tous les deux mois par fascicule de six feuilles et forme chaque année un volume compacte in-8°. Fondé par M. Louis Paris et dirigé actuellement par M. Ulysse Robert, archiviste-paléographe, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, ce recueil compte vingt-cinq années d'existence. Son succès ne fait que s'accroître, surtout depuis que le nouveau Directeur, qui s'est réservé pour lui presque toute la partie consacrée aux inventaires et aux catalogues de manuscrits et de collections manuscrites, s'est entouré de collaborateurs comme M. Delisle, de l'Institut, M. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut, MM. de La Borderie, Bordier, de Boislisle, Arm. Baschet, Lalanne, Marty-Lavaux, de Montaiglon, A. Molinier, etc., etc., qui, eux, se sont chargés des articles de fonds et de la publication des documents inédits.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour PARIS	12 fr.
Pour les DÉPARTEMENTS et l'Union postale.....	14 fr.

EN VENTE CHEZ :

Alph. PICARD, libr. rue Bonaparte, 82, | H. CHAMPION, libr. quai Malaquais, 15,
PARIS. | PARIS.

Le premier Fascicule de :

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

MANUSCRITS DES BIBLIOTHÈQUES

DE FRANCE

DONT LES CATALOGUES N'ONT PAS ÉTÉ IMPRIMÉS

Publié par M. ULYSSE ROBERT

Ancien élève de l'École des Chartes, employé au département
des manuscrits à la Bibliothèque nationale.

Le premier fascicule, précédé de la Bibliographie des catalogues imprimés des manuscrits des bibliothèques de France, contient l'Inventaire des manuscrits des bibliothèques d'Agen, Aire, Aix, Ajaccio, Alençon, Alger, Arbois, Argentan, Arles et l'Arsenal.

Un grand nombre de bibliothèques publiques en province, et même à Paris, n'ont encore publié aucune liste, même sommaire, de leurs manuscrits, et pour ces bibliothèques les savants sont encore obligés de recourir au livre déjà ancien de Hænel, forcément rempli d'erreurs et par trop incomplet.

En négligeant ainsi leurs bibliothèques, et en ne publiant pas le répertoire de leurs manuscrits, les villes ont permis à des collectionneurs peu scrupuleux de s'enrichir aux dépens du public.

L'Inventaire de M. Robert atteindra donc un double objet, il rendra difficile et même impossible des dilapidations trop fréquentes, et fera connaître aux érudits des dépôts jusqu'ici négligés.

Parmi les bibliothèques dont les manuscrits sont jusqu'ici inventoriés, quatre sont très-importants : Aix, Alger, Arles et surtout l'Arsenal, ce dépôt littéraire et historique, qui ne le cède qu'à la Bibliothèque nationale pour le nombre et l'importance de ses manuscrits.

L'ouvrage, composé de 900 pages environ, paraît régulièrement par fascicules de 10 feuilles grand in-8° à 2 colonnes.

Prix du fascicule..... 1 fr.
Papier vergé..... 7 fr.

2817 3-C

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

FEB 05 1987

FEB 09 1987



a39003



002165602b

CE PQ 1629

.M23V6 1879

C00 MACE, RENE. VOYAGE DE

ACC# 1387258

